



La Côte-d'Or en chiffres 2026

Bientôt en Kiosques !

Le hors-série annuel du *Journal du Palais*, La Côte-d'Or en chiffres, sort le 22 juin. Depuis 2017, ce magazine propose un panorama unique de données réunies, consolidées et commentées dans tous les secteurs de la vie économique du département : démographie, transport, santé, emploi, bâtiment, tourisme, collectivités...

Charton et Trébuchet s'affiche à Beaune

Propriété de Grands Chais de France depuis 2016, Charton et Trébuchet s'affiche depuis le 4 juin dans une boutique rue Pasumot pour accompagner la volonté du groupe de mettre en lumière ses différentes marques et leurs approches spécifiques. *Page 5*

Interim : un nouvel acteur à Sens

L'agence Aquila RH a ouvert ses portes en avril dernier dans la zone des Vauguilletes marquant l'arrivée de Mistertemp' Group dans l'Yonne. *Page 6*

6 pages d'annonces légales
Lire les pages 10 à 15

Adhex Pharma s'agrandit sous l'œil du ministre



En visite sur le site d'Adhex Pharma à Chenôve, le ministre délégué chargé de l'Industrie, Sébastien Martin, a salué un investissement massif de 25,1 M€ destiné à rapatrier la production de médicaments stratégiques depuis l'Allemagne.

Entre innovation technologique et ancrage local, ce projet soutenu par l'État et les collectivités locales illustre la volonté française de reconquérir sa souveraineté sanitaire tout en créant des emplois durables en BFC. Le ministre a également mis

en avant les avancées législatives récentes, comme le « Critical Medicine Act, une victoire française obtenue au niveau européen », qui vise à favoriser la production européenne des médicaments. « On renforce la souveraineté,

la performance d'une filière et on donne des perspectives. Le cap de la réindustrialisation, nous le tenons et nous pouvons le faire parce qu'il y a des industriels, des territoires et des filières qui croient dans notre pays ». *Page 3*

La City : le défi d'une métamorphose durable

Grand Besançon Métropole (GBM) engage la reconstruction profonde du bâtiment BB3 de l'ensemble immobilier « La City ». Ce chantier emblématique, qui doit concilier les exigences environnementales de la démarche Bâtiment Durable Bourgogne Franche-

Comté (BDBFC), pour laquelle le projet est passée en commission en phase conception le jeudi 11 juin, et le respect de l'œuvre architecturale originelle. Budget prévisionnel : 17 M€ HT.

Page 7

Un food truck gastronomique à Dijon. *Page 2*

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**

**Optez pour la une,
soyez
incontournable**



03 80 68 23 68





baromètre

Désamour pour le mariage

Avec les beaux jours vient la saison des mariages. Quoique : leur nombre a diminué de moitié en cinquante ans dans la région. 9.700 mariages ont été célébrés en 2024 en Bourgogne Franche-Comté (dont 2,5 % entre personnes du même sexe). 15 % sont des remariages. La société a évolué, l'union libre ou le Pacs sont devenus communs pour les couples et les familles. Des mariages moins nombreux donc, et plus tardifs : les femmes convolent à 38 ans en moyenne, les hommes à 40 ans. En un demi-siècle, l'âge moyen a augmenté de 15 ans. C'est une conséquence de la baisse et du vieillissement de la population régionale, mais surtout, là aussi, des changements sociétaux : les nouvelles générations entrent plus tard dans la vie active, après des études plus longues ; et femmes et hommes de tous âges ont davantage de partenaires tout au long de leur vie.

Abattage sans étourdissement : où va la viande ?

Consommer local est souvent perçu comme un gage de qualité et de confiance. Cependant, une question reste largement invisible : dans quelles conditions les animaux sont-ils abattus ? En France, la loi impose un étourdissement préalable afin d'éviter toute douleur et toute conscience au moment de la mise à mort. Une dérogation existe toutefois pour l'abattage rituel. En Bourgogne Franche-Comté, 67% des abattoirs disposent d'une dérogation leur permettant d'abattre les animaux sans étourdissement, afin d'obtenir des viandes certifiées halal et casher. Pour autant, une partie de ces viandes peut être commercialisée dans le circuit conventionnel sans information du consommateur.

L'épargne et les Français

Selon le « Baromètre de l'épargne en France et en régions », réalisé par Ifop pour Altaprofits, en termes de placement d'argent, de fréquence et de type de produits d'épargne : 81 % de Français déclarent placer de l'argent sur leurs produits d'épargne, 62 % le font au moins une fois tous les six mois, dont 37 % au moins une fois par mois, ces proportions sont stables depuis 2020. Parmi ceux ayant déclaré posséder au moins un produit d'épargne (95 % de l'échantillon), la frilosité à l'égard des placements à risque constitue toujours un invariant : plus des trois quarts (79 %) déclarent avoir recours à des produits sans risque, même avec un faible rendement. Si ce résultat est similaire à 2025, ce taux est en augmentation de 3 points par rapport à 2024 et de 4 points versus 2023.

Depuis le 1^{er} juin, il a installé son food-truck tous les midis au pied de l'Auditorium, pour proposer des plats frais de saison, justement cuisinés... testés et approuvés par la rédaction !



Christopher Maire : le food truck version bistronomique

Dijon Depuis le 1^{er} juin, le quartier de l'Auditorium s'est enrichi d'une nouvelle offre pour le déjeuner : «Le P'tit gourmand», proposé par le chef Christopher Maire. Le Haut-Marnais a fait son apprentissage auprès d'André Jacoulot (Aux trois provinces à Vaux-Sous-Aubigny) qui lui a « tout appris » et surtout le plaisir de travailler de beaux produits de saison, a aussi fait ses armes à La Flambée (Sennecey-lès-Dijon) ou au Coin caché (place Barbe à Dijon). Son camion « surtout pas un food-truck, précise-t-il c'est un bistronomique roulant », dans lequel « on ne trouvera jamais de la friture », déroule un menu qui change chaque semaine, avec de jolies propositions à l'image de cette « burrata crémeuse, velouté froid d'asperges vertes, pointes d'aperges, zeste de combava et pistaches torréfiées », d'un gravlax de saumon fumé aux légumes racines ou d'un dessert en trompe-l'œil framboise (testé et approuvé par la rédaction !), parfait-

tement équilibré. Les légumes qu'il travaille viennent de Varois-et-Chaignot ou de Saint-Julien, la viande est française, le pain est fabriqué par Du Pain pour Demain... Le midi à côté de l'opéra, Le P'tit gourmand est à Ruffey-les-Échirey, Saint-Julien et Norges la ville à partir de 18h45 respectivement les mardis, jeudis et vendredis. Le camion (et surtout son chef !) sont privatisables pour des événements puisque Christopher Maire propose également ses compétences comme traiteur. **MODÈLE ÉCONOMIQUE PRUDENT** Contrairement à un restaurant traditionnel, ce concept permet d'éviter les frais d'un établissement fixe. Christopher Maire a investi 25.000 € de travaux pour équiper une annexe appartenant à sa commune, Flacey, en laboratoire de cuisine. En contrepartie de cet investissement, il bénéficie d'un bail de six ans sans loyer. Chef « instinctif », Christopher Maire qui était fâché avec l'école s'est découvert une force de travail et une vraie passion avec la cuisine. Seul

à la manœuvre, depuis les achats jusqu'à la vente (60 menus par service), il évalue son seuil de rentabilité à environ 500 € de CA par jour. Et si actuellement il ne se verse pas de salaire, il ne perd pas d'argent et dépense déjà ses attentes initiales, avec espère-t-il, un rythme de croisière plus soutenu avec le retour des beaux jours. Les premiers avis sur les réseaux témoignent que ses plats « faits avec le cœur » séduisent et semblent aller en ce sens. À un horizon de deux à cinq ans, Christopher voit plus grand : embauche de personnel (la gestion solitaire de la mise en place et du chargement du camion est chronophage), évolution des infrastructures, car son laboratoire actuel limite sa capacité, ce qui pourrait devenir insuffisant face à la demande croissante, notamment pour des privatisations et pourquoi pas une adresse à lui... tout en conservant le bistrot roulant avec lequel tout aura commencé !

Emmanuelle de Jesus

Ils bougent.



NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'APIA RÉGION EST. L'association nationale des administrateurs indépendants des PME-ETI et start-up, a élu Gilles Knoery à la présidence d'APIA Est. Ingénieur de formation, Gilles Knoery est un entrepreneur dans les secteurs des services numériques BtoB, de la gestion des données et de la sécurité informatique. Il débute sa carrière auprès des plus grands acteurs de l'informatique, Digital Equipment devenu HP, puis Oracle, une expérience qui lui permet de conseiller des clients français, ETI et grands groupes, du secteur privé et public. Gilles Knoery crée il y a plus de 25 ans, une société de services numériques centrée sur les bases de données et la data, persuadé qu'elles seraient bientôt au cœur de toutes les applications de gestion et au centre des décisions stratégiques de toutes les entreprises. Aujourd'hui, ces données constituent la matière première de l'intelligence artificielle. Devenue une PME robuste, l'entreprise est cédée en 2024 à un grand groupe, alors qu'elle rassemble 160 collaborateurs et qu'elle se déploie en France, au Maroc et au Luxembourg. Gilles Knoery est aujourd'hui entrepreneur, administrateur indépendant, et au sein de sa structure, il accompagne les dirigeants dans leur stratégie numérique. Dans la continuité de l'action de sa prédécesseur, Mme Dominique Hofman, Gilles Knoery souhaite fédérer les dirigeants des PME, ETI et start-up de la région Est, autour des enjeux d'une gouvernance structurée et ouverte au service de leurs organisations. Il ajoute : « La gouvernance des entreprises a été un sujet majeur dans mon parcours de dirigeant ». Le champ d'action d'APIA Est couvre les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté.

décideurs

OFFRE D'ABONNEMENT

→ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
+ VERSION NUMÉRIQUE
+ SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

Renseignements au 03 80 68 25 55
ou par mail
abonnement.jdp@legalnet.org

120€



Réseau Entreprendre

BOURGOGNE

NOUS ACCOMPAGNONS

- Les créateurs,
- Les repreneurs,
- Les entrepreneurs en phase de mutation-développement.

NOUS AFFIRMONS NOS VALEURS

- L'important, c'est la personne,
- Le principe, c'est la gratuité de l'accompagnement,
- L'esprit, c'est la réciprocité,
- La règle, c'est la bienveillance sans complaisance.



Catherine GUIGNARD-MILLET
06 27 15 06 30



Cécile NEUGNOT
07 64 15 46 91



Géraldine POURTIER
06 47 69 49 35



Sylvain SANDOVAL
07 83 18 21 21



CONTACT

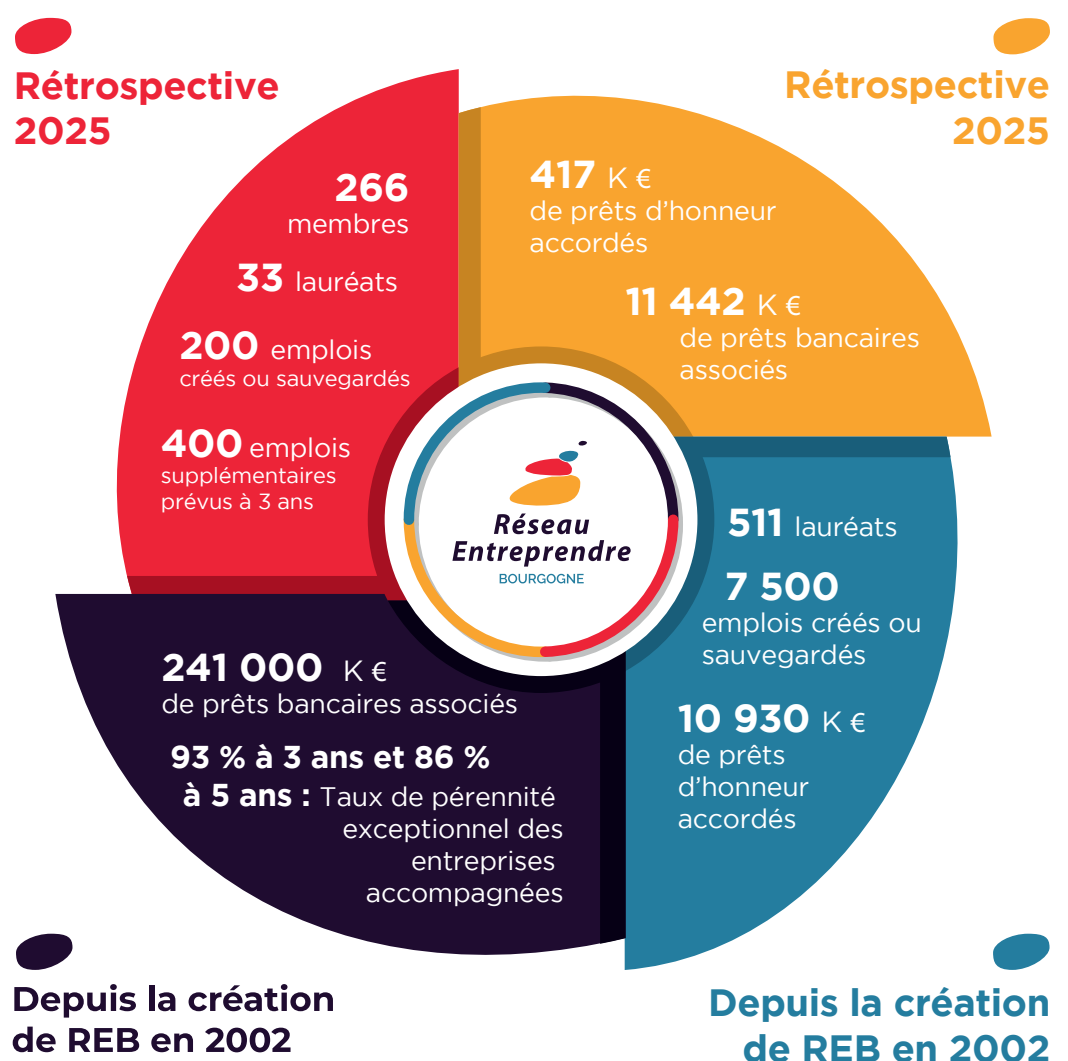
Réseau Entreprendre Bourgogne

Siège social :
27, cours Général de Gaulle
21000 DIJON

06 22 02 39 95
bourgogne@reseau-entreprendre.org

REJOIGNEZ-NOUS !

- Nous sommes **UNE ASSOCIATION D'ENTREPRENEURS ENGAGÉS** au service de la réussite d'entrepreneurs
- Nous offrons **UN ACCOMPAGNEMENT UNIQUE À 360°**, individuel, collectif, basé sur et avec des méthodes d'entreprise
- **NOUS CONTRIBUONS À LA CRÉATION D'EMPLOIS** durables sur notre territoire par l'épanouissement humain et entrepreneurial des porteurs de projets



Des entrepreneurs engagés au service de la **réussite de nouveaux entrepreneurs** sur notre territoire

Membre de Réseau Entreprendre, Association reconnue d'utilité Publique par décret du 15/01/2003 et J.O du 22/01/2003

À LA UNE

Adhex Pharma s'agrandit à Chenôve sous l'œil du ministre

Côte-d'Or. En visite sur le site d'Adhex Pharma à Chenôve, le ministre délégué chargé de l'Industrie, Sébastien Martin, a salué un investissement massif de 25,1 M€ destiné à rapatrier la production de médicaments stratégiques depuis l'Allemagne. Entre innovation technologique et ancrage local, ce projet soutenu par l'État et les collectivités locales illustre la volonté française de reconquérir sa souveraineté sanitaire tout en créant des emplois durables en BFC.



Roland de la Brosse, président d'Adhex Pharma, pépète industrielle spécialisée dans la conception et la fabrication de patchs médicamenteux, a eu l'occasion, lundi 8 juin, de présenter son nouveau bâtiment, un édifice de quatre étages répondant à des normes réglementaires et fonctionnelles extrêmement strictes, au ministre délégué chargé de l'Industrie, Sébastien Martin. Ce projet, loin d'être une simple extension immobilière, représente le fer de lance d'une stratégie nationale de relocalisation industrielle. « Si l'État est à vos côtés, c'est parce que vous avez décidé de rapatrier en France deux médicaments, des antidouleurs, qui sont essentiels », a déclaré Sébastien Martin. Lauréate du plan France 2030, l'entreprise, qui fait partie du groupe Burgundy Ventures (180 M€ de CA et 950 collaborateurs dont 700 en BFC, en périphérie de Dijon et de Besançon) porte un projet de relocalisation en France des activités du laboratoire Labtec, implanté en Allemagne près de Cologne. Rachetée par Adhex Pharma en 2022, cette filiale conçoit des médicaments antidouleurs utilisés dans le cadre de soins palliatifs. « Cette expansion s'accompagne ainsi d'un défi industriel colossal : le transfert de machines sophistiquées depuis l'Allemagne et la revalidation complète des processus pharmaceutiques sur le sol français », ajoute Roland de la Brosse. Cette relocalisation, qui devrait s'achever au printemps 2027, est le moteur d'un développement qui profite directement au territoire. L'histoire d'Adhex Pharma à Chenôve ne date pas d'hier. Ancrée au cœur de l'agglomération dijonnaise depuis 1950, l'entreprise a su traverser les époques, passant d'une trentaine de salariés il y a dix ans à 200 aujourd'hui. Avec l'ouverture de cette nouvelle unité de production de 8.000 m², les effectifs devraient atteindre 250 collaborateurs d'ici six à huit mois. Son chiffre d'affaires atteint les 56 M€.

François Rebsamen, président de Dijon Métropole, n'a pas caché sa satisfaction devant ce dynamisme : « Une entreprise comme celle-ci qui se développe, qui crée de l'emploi, qui crée de l'innovation, je dis qu'elle est



Jérôme Durain, président de la région BFC, François Rebsamen, président de Dijon Métropole et Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie étaient en visite chez Adhex Pharma lundi 8 juin. Crédit : JDP.

bienvenue sur notre territoire ! Plus que de relocalisation, on peut parler ici d'industrialisation sur notre propre territoire avec un développement qui est autocentré mais qui se tourne aussi vers l'extérieur ». Il a également souligné la qualité des salariés, formés localement ou venus de l'étranger pour apporter leur expertise au sein de cette « magnifique entreprise », avant de conclure : « Tout cela fait partie de cette idée, saine, de porter ensemble la souveraineté industrielle dont notre pays a besoin. Quoi de plus beau que le rachat d'une entreprise étrangère pour venir compléter ce qui se fait ici ? Je le dis avec un esprit européen. »

LA SOUVERAINÉTÉ SANITAIRE : UN ENJEU NATIONAL

Au-delà de l'impact local, la visite de Sébastien Martin souligne l'importance stratégique d'Adhex Pharma dans la politique de santé publique de la France. L'État a d'ailleurs soutenu cet investissement à hauteur de 4,13 M€ via le programme France 2030, sur une enveloppe de 54 Mds€

dédiée à la réindustrialisation. L'objectif est clair : sécuriser l'approvisionnement en médicaments essentiels, notamment des antidouleurs, dont la dépendance envers l'étranger a été cruellement mise en lumière durant la crise de la Covid. Sébastien Martin a rappelé que 193 médicaments stratégiques ont été identifiés au niveau national : « En trois ans, nous avons rapatrié 42 de ces produits de santé et médicaments stratégiques dans notre pays. » Pour le ministre, cette réussite repose sur un triptyque gagnant « qui s'illustre parfaitement ici » : des infrastructures de qualité, une recherche et développement (R&D) performante, et surtout, l'excellence de la main-d'œuvre française.

Le ministre a également mis en avant les avancées législatives récentes, comme le « Critical Medicine Act, une victoire française obtenue au niveau européen », qui vise à favoriser la production européenne des médicaments. « Ça prend la suite de ce que nous avons mis dans le projet de loi de financement la Sécurité sociale :

un article 65 qui va mieux rembourser les productions pharmaceutiques réalisées dans notre pays. On renforce la souveraineté, la performance d'une filière et on donne des perspectives. Le cap de la réindustrialisation, nous le tenons et nous pouvons le faire parce qu'il y a des industriels, des territoires et des filières qui croient dans notre pays ».

Jérôme Durain, président de la région Bourgogne Franche-Comté, a abondé dans ce sens en rappelant que la région est une terre d'industrie, particulièrement dans le domaine de la santé avec une filière biothérapie et bioproduction extrêmement active, « qui tient son rang à l'échelle mondiale ». Il a toutefois plaidé pour une stabilité des règles du jeu : « Il faut qu'on ait un effort collectif du côté des pouvoirs publics pour que les règles du jeu soient stables. C'est vrai pour les entreprises, c'est vrai aussi pour les collectivités, [...] pour qu'on puisse tenir notre rang et pour qu'on puisse aller au bout de nos missions, [...] parce que sur les questions d'apprentissage ou de for-

mation des demandeurs d'emploi, des fois, les règles changent, ça nous met en difficulté ». Par ces mots, dans ce lieu où un pacte régional d'investissement dans les compétences a été signé, l'élu souhaitait rappeler au gouvernement ses craintes face aux atteintes récentes envers l'apprentissage et à la réduction de crédits affectés à la formation des demandeurs d'emploi.

Frédéric Chevalier



ENTREPRISES

Chartron et Trébuchet, renaissance en Beaune et bleu

Côte-d'Or. Propriété de Grands Chais de France (GCF) depuis 2016, Chartron et Trébuchet s'affiche depuis le 4 juin dans une boutique rue Pasumot à Beaune pour accompagner la volonté du groupe de mettre en lumière ses différentes marques et leurs approches spécifiques. Fondé en 1984, Chartron et Trébuchet, marque de la Maison François Martenot, propriété de GCF, s'appuie sur un parcellaire d'exception de la Côte de Beaune dont la visibilité ne demande qu'à rejillir sous l'impulsion de Serge de Bucy, responsable achats et œnologie.



Dix ans après son intégration au sein du groupe Grands Chais de France, propriété de la famille Helfrich, la marque Chartron et Trébuchet a opéré une mue nécessaire sous l'impulsion des experts de la maison, le maître des chais Serge de Bucy en tête, et s'affirme comme le fer de lance d'une Bourgogne qui se veut à la fois qualitative et décomplexée. Pour Cédric Déchelette, responsable export, la reconquête de la notoriété auprès du grand public passe par une présence physique et symbolique forte. L'ouverture récente du nouvel espace de dégustation/vente à Beaune, situé à deux pas des Hospices, illustre cette volonté de créer un écrin pour la marque. Le parti-pris esthétique, très épuré et contemporain sans être clinique, s'émancipe des clichés de la Bourgogne ancestrale réservée aux initiés et semble taillé pour séduire la clientèle internationale qui se presse à Beaune. « On est convaincu que la Bourgogne se vend dans le verre. Il faut la présenter, il faut la partager », affirme Cédric Déchelette soulignant l'importance de rassurer les consommateurs sur des rapports qualité-prix « incroyables »... à condition, ajoutons-nous, de viser juste quant aux appellations.

TRIANGLE D'OR

L'ADN de Chartron et Trébuchet reste en effet indissociable des grands blancs de Bourgogne. Née



La boutique rue Pasumot à Beaune a ouvert le 4 juin. Crédit : Chartron et Trébuchet. Photo de droite, de gauche à droite : Guillaume Mortet (coordinateur logistique), Théo Panouillot (responsable de la boutique Chartron et Trébuchet de Beaune) et Sarah Lee, responsable des ventes directes du groupe. Crédit : JDP.

en 1984 à Puligny-Montrachet, les célèbres étiquettes à liserés bleu habillent de fameux flacons du prestigieux « triangle d'or » de la Côte de Beaune (Meursault, Puligny-Montrachet, Chassagne-Montrachet), avec un Meursault Premier cru et un Puligny-Montrachet en AOP Villages mais s'affichent également, un peu plus au nord, sur un Corton-Charlemagne Grand Cru sans oublier deux rouges : un Pommard Premier cru et un Clos de Vougeot Grand cru.

Face à l'envolée des prix fonciers et à l'arrivée d'investisseurs milliardaires, Chartron et Trébuchet défend une vision pragmatique. Si la maison vise le « cœur de milieu haut de marché », elle refuse l'élitisme. « La Bourgogne n'est pas un produit snob, ça reste avant tout un moment de consommation et un produit de convivialité », martèle Cédric Déchelette.

UNE NOUVELLE DIRECTION

Sous la direction technique de Serge de Bucy, qui vinifie l'intégralité des cuvées avec l'appui d'œnologues spécialisés comme Adeline Gardier ou Baptiste Corrot, la maison a affiné son style. Le positionnement est celui d'un « classique moderne », privilégiant la tension, la finesse et la minéralité au détriment des élevages

trop marqués. « C'est moins boisé, moins brûlé », précise Cédric Déchelette, pour offrir des vins de plaisir accessibles.

La maison maîtrise désormais ses approvisionnements via des achats de raisins et de moûts, tout en s'appuyant sur les 13 propriétés du groupe qui alimentent la marque. Une approche qui permet de proposer une profondeur de gamme impressionnante.

Loin d'être anecdotique, le Crémant de Bourgogne représente désormais 33 % du volume produit. La maison mise sur une montée en gamme, notamment avec la cuvée « Pierre Bleue » (voir ci-contre) issue d'un Chardonnay sur schistes. Cette stratégie de rayonnement s'appuie également sur une exposition internationale massive. La maison est présente dans « 60 à 66 pays », assure Cédric Déchelette et bénéficie d'une visibilité privilégiée dans l'aérien (première classe, business, lounges) et le duty-free, des canaux stratégiques où la marque s'expose sans subir la concurrence directe des prix de détail.

UNE QUATRIÈME ADRESSE

La boutique Chartron et Trébuchet est la quatrième adresse de la maison François Martenot qui compte aussi le caveau Moillard



Du « Crémant de sommellerie »

Issu d'une sélection de 2 à 3 ha en mâconnais sur des terroirs de schiste qui ont inspiré son nom de « Pierre Bleue », ce Crémant élaboré par Serge de Bucy et l'œnologue Mikael Fuchs est le résultat d'une vinification « en cercle » : le cœur de cuvée issue de raisins « à la maturité parfaite » est vinifié en fût de plusieurs millésimes (pas de fût neuf), élevé sur lies totales avant d'être assemblé avec un millésime plus ancien vieilli pendant 60 mois en bouteilles sur lattes. Puis un affinage supplémentaire de 30 mois sur lattes en bouteilles vient parfaire le processus. En bouche, ce Crémant extra-brut (3 g/L) complexe offre « de belles fraîcheurs, de belles tensions avec par contre un milieu de bouche plus riche. C'est une chose qu'on veut développer comme étant un crémant plus de sommellerie », détaille Cédric Déchelette, responsable export de la Maison Martenot. Vendu 29 €, cette cuvée numérotée produite en quantité limitée (10.000 bouteilles par an), expression d'un terroir sublimé par la technicité en chais se veut le flacon phare des Crémants vendus dans la boutique.



Cédric Déchelette, responsable export présente la cuvée phare des Crémant « Pierres Bleues ». Crédit : JDP.

historique à Nuits-Saint-Georges, la boutique Moillard à Beaune et le caveau Moillard à Meursault. Chaque site « propose une approche spécifique des terroirs bourguignons

et répond à une demande croissante d'expériences œnotouristiques authentiques », affirme la Maison.

Emmanuelle de Jesus

Côte-d'Or. Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique, s'est rendu en forêt en Côte-d'Or pour rencontrer les professionnels de la filière et annoncer une démarche de simplification.

Simplifier le travail de la filière bois et forêt

Agey « **F**aut nous laisser travailler ! ». Plusieurs acteurs de la filière

bois ont adressé ce message et partagé leurs inquiétudes à Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique, venu les rencontrer à Agey, en Côte-d'Or. Pointant du doigt les réglementations, parfois contradictoires, qui pèsent sur leurs professions, ils ont notamment mentionné l'article L411 du code forestier. « Nous rencontrons des blocages liés à l'interprétation des textes comme dans la protection des espèces. Nos professionnels vivent dans l'insécurité juridique », a souligné Michel Bazin, vice-président forêt de Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires. Les interventions des représentants de la filière bois ont mis l'accent sur la difficulté pour leurs entreprises d'investir sans garantie de pouvoir utiliser le matériel tout au long de l'année ni de pouvoir faire travailler leurs équipes qui préféreraient s'expatrier dans d'autres pays. La filière bois régionale représente 23 500 emplois répartis dans 1 600 entreprises de transformation et 450 sociétés de travaux forestiers pour un



Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique, s'est rendu dans la forêt et la commune d'Agey pour rencontrer les représentants de la filière afin d'échanger sur leurs problématiques. Crédit : JDP.

chiffre d'affaires global d'un milliard d'euros. « Les travaux forestiers restent indispensables pour développer la filière. Sans exploitation forestière, on ne pourra pas décarboner notre société », a complété Anne Duisseau, présidente de France Bois Forêt.

UN MOT D'ORDRE : SIMPLIFIER

En réponse, Mathieu Lefèvre souhaite intervenir sur les points

de dysfonctionnement autour de ce qu'il qualifie de « filière d'excellence » alors que le code de l'environnement a triplé de taille depuis 2000 aux dires du ministre. Il a donc commencé par insister sur la nécessaire simplification. « Nous lançons un moratoire sur le cahier des charges. Nous devons simplifier en restant précautionneux. Ensuite, nous allons créer un guide de bonnes pratiques avec l'OFB et

le CNPF qui sera opposable par les entreprises. Nous allons standardiser les mesures pour que ce soit plus clair, plus lisible et plus proportionné. Ainsi, si une entreprise applique le guide, elle n'aura pas à solliciter de dérogation pour les espèces protégées. » Le ministre a complété son propos en préconisant aux services de contrôle de l'OFB de faire preuve de plus de discernement. « Productivité et



compétitivité ne sont pas de gros mots. Nous devons les concilier avec la biodiversité et encourager le dialogue plutôt que la verbalisation. » Mathieu Lefèvre a profité de sa venue en Côte-d'Or pour signer des annexes vertes, « attendues sur le territoire », visant à gagner en temps et en efficacité dans les procédures.

Nadège Hubert

Yonne. L'agence Aquila RH a ouvert ses portes en avril dernier dans la zone des Vauguilletes, à Sens, marquant l'arrivée de Mistertemp' Group dans l'Yonne.

Un nouvel acteur de l'intérim à Sens

Sens **M**istertemp' Group, l'un des leaders de l'intérim et du recrutement en plein essor, compte aujourd'hui 250 agences en France. Une distinction qui vient renforcer sa position sur un marché local déjà concurrentiel. Présent sur l'ensemble du territoire national, le groupe s'appuie sur un ancrage particulièrement fort en Île-de-France ainsi que dans les départements du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de la Loire-Atlantique et du Pas-de-Calais. Avec cette nouvelle agence à Sens, il renforce ainsi son maillage en BFC.

UN DUO AUX PARCOURS ATYPIQUES

Aux commandes de l'agence, Corinne Lemoine et Patrick Noyes portent un projet entrepreneurial construit sur des parcours professionnels singuliers. Originaire de Narbonne, Patrick Noyes, 55 ans, débute comme tourneur-fraiseur avant d'exercer comme chauffeur-livreur puis cariste. Il s'oriente ensuite vers la formation professionnelle et cofonde un centre spécialisé dans la sécurité au travail, dont il assure la direc-



Patrick Noyes et Corinne Lemoine, dirigeants de l'agence d'intérim sénonaise Aquila RH. Crédit : JDP.

tion générale. Ancien pompier volontaire pendant 21 ans, il est également réserviste opérationnel de la Police nationale.

À ses côtés, sa compagne Corinne Lemoine, 60 ans, boulangère-pâtissière, bouchère puis comptable au sein du centre de formation, partage la même volonté d'entreprendre. Il y a un an, le couple quittait la Seine-et-Marne pour s'installer dans le Sénonais, un territoire, véritable coup de cœur. Cette nouvelle étape de vie s'est accompagnée d'un projet entrepreneurial : créer leur propre activité afin de valoriser plusieurs décennies d'expérience professionnelle, tout en

renouant avec des valeurs qu'ils jugent essentielles, fondées sur l'accueil, l'accompagnement et le soutien, et plus largement sur une approche centrée sur l'humain, ADN revendiqué par la maison-mère. Installés dans les locaux d'Euripole, village d'entreprise de la zone des Vauguilletes dirigé par Thierry Hoffmann, Corinne Lemoine et Patrick Noyes ont investi 115.000 € dont 25.000 € en fonds propres et 90.000 € d'emprunt.

Forts d'une solide expérience dans les secteurs proposés, le couple fait ses premiers pas dans le milieu de l'intérim. Le choix de la franchise s'est alors imposé pour sécuriser

leur lancement et bénéficier de l'accompagnement du groupe, notamment par de nombreuses formations dans le domaine juridique, du commerce et de la gestion. « On ne voulait pas être seuls sur la partie intérimaire. C'est pour ça qu'on a pris la franchise » précisent-ils.

UNE EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Des contacts ont déjà été pris avec les acteurs du territoire tels que France Travail, la Mission locale ou encore le PEIPS, afin de renforcer l'accompagnement à l'emploi. « Si nous pouvons contribuer à l'insertion des jeunes, nous le ferons », soulignent-ils. L'agence accompagne des profils variés (caristes, chauffeurs poids lourds et super poids lourds, manutentionnaires, préparateurs de commandes ou encore bouchers) afin de répondre aux besoins croissants des entreprises locales. Si les candidats sont déjà nombreux à pousser la porte de la nouvelle agence, séduits par la qualité de l'accueil, les entreprises locales se montrent pour l'heure plus sur la réserve. Le couple, lui, aborde ce démarrage avec patience et détermination.

Floriane Boivin

Région BFC

URSSAF ET FFB BFC PARTENAIRES. L'Urssaf Bourgogne, l'Urssaf Franche-Comté et la Fédération Française du bâtiment Bourgogne Franche-Comté ont signé une convention visant à renforcer leur coopération au bénéfice des entreprises du secteur.

Ce partenariat prévoit des actions pédagogiques réciproques (interventions lors d'événements, webinaires...) pour une meilleure connaissance des rôles et missions des uns et des autres, ainsi que la diffusion d'informations sur les offres de service et les outils en ligne des Urssaf dans une logique de prévention et de coopération.

Dans le cadre de ce partenariat, l'Urssaf mettra à disposition de la Fédération des données concernant l'emploi salarié (effectifs, masse salariale et salaire moyen par tête) et les impayés de cotisations sociales. Ces données permettront à la FFB BFC de réaliser des analyses adaptées aux besoins du secteur, notamment pour assurer une veille sur la santé économique du tissu entrepreneurial.

Des actions de communication conjointes seront menées pour valoriser les travaux réalisés. Cette convention non exclusive s'inscrit dans une démarche partagée de prévention et de soutien au développement du secteur.



en bref

COLLECTIVITÉS

La City : le défi d'une métamorphose durable

Doubs. Grand Besançon Métropole (GBM) engage la restructuration profonde du bâtiment BB3 de l'ensemble immobilier « La City ». Ce chantier emblématique, qui doit concilier les exigences environnementales de la démarche Bâtiment Durable Bourgogne Franche-Comté (BDBFC) et le respect de l'œuvre architecturale originelle. Budget prévisionnel : 17 M€ HT.



Érigé à la fin des années 1980 et achevé au début des années 2000, l'ensemble immobilier « La City », conçu par l'architecte péruvien Rodo Tisnado de l'agence Architecture Studio, est un repère visuel incontournable de Besançon. Avec sa silhouette de dôme de verre et d'aluminium bordant le Doubs, il incarne l'optimisme technologique de son époque. Cependant, trente ans plus tard, le constat est sans appel : le bâtiment est devenu une « catastrophe thermique ». Les façades rideaux et les menuiseries sont responsables de 67 % des déperditions énergétiques, provoquant une surconsommation chronique en hiver et des risques de surchauffe majeurs en été. Face à cet héritage énergivore, Grand Besançon Métropole, devenu propriétaire de l'aile BB3 (5.800 m²), en 2018, pour près de 6 M€, a choisi la voie de la restructuration et de l'achat (la collectivité doit se porter prochainement acquéreur de la partie BB1 pour un total de 11.000 m²) plutôt que celle de la table rase.

Anthony Nappez, vice-président de Grand Besançon Métropole en charge des bâtiments, des cimetières, des crématoriums, des réseaux de chaleurs, du gaz et des énergies renouvelables, assume : « Ce choix fort engage la collectivité dans une installation pérenne et durable sur cet emplacement stratégique. C'est un choix politique assumer notamment pour éviter l'existence d'une friche en bordure du Doubs, si on avait fait le choix de vendre pour construire ailleurs ». Avec un budget de travaux désormais estimé à 17 M€ HT, l'objectif est de transformer ce « paquebot » de verre en un siège administratif moderne, confortable et le plus exemplaire possible sur le plan environnemental.

UNE MÉTAMORPHOSE TRÈS TECHNIQUE

Le principal défi de cette rénovation réside dans l'équation complexe entre performance thermique et respect de la propriété intellectuelle de l'architecte fondateur. Rodo Tisnado, détenteur des droits moraux imprescriptibles attachés à l'œuvre, a été intégré au jury de concours pour garantir l'intégrité visuelle du bâti-

ment. Cette contrainte a imposé des limites strictes aux équipes de la maîtrise d'ouvrage de Territoire 25 et des architectes de l'agence DRLW. L'installation de brise-soleil orientables extérieurs, qui aurait été la solution la plus simple pour gérer les apports solaires, a notamment été proscrite sur la coque lisse du bâtiment afin de ne pas dénaturer son aspect originel.

Pour contourner cet obstacle, des solutions technologiques de pointe ont été privilégiées. Le projet prévoit l'utilisation de vitrages électrochromes sur la façade courbe, capables de modifier leur opacité pour contrôler les apports solaires tout en préservant la vue vers l'extérieur. L'équipe technique, souligne que cette option permet d'éviter la sensation de « claustrophobie » tout en visant un confort d'été optimal (autour de 26 degrés) sans recours systématique à la climatisation traditionnelle, grâce notamment à des brasseurs d'air, free coling nocturne et une ventilation double flux performante, avec récupération de chaleur à 83 %. Côté chauffage, en hiver, l'isolation permettra de diviser par trois les besoins énergétiques et le bâtiment sera raccordé au réseau de chaleur de la ville. Enfin, des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture.

Au-delà de l'enveloppe, c'est toute l'organisation intérieure qui est repensée. Une nouvelle entrée sera créée pour améliorer la visibilité du siège de la métropole, et le rez-de-chaussée accueillera une grande salle communautaire vitrée, symbole de la transparence de la vie publique. Ce réaménagement a fait l'objet d'une concertation poussée avec les agents. Initialement réticents aux vastes « open spaces », ces derniers ont obtenu une configuration privilégiant des espaces de travail de quatre à six postes, ainsi que l'ajout de cabines acoustiques et de vestiaires avec douche pour encourager les mobilités douces et la pratique sportive. Le Bâtiment fera également fait l'objet d'un traitement acoustique très poussé, une question jugée prégnante par les quelque 180 agents présents sur le site.

Cette volonté d'exemplarité est scrutée de près par Terragilis, l'association qui porte la démarche Bâtiments Durables Bourgogne Franche-Comté (BDBFC) dans la région (voir encadré). Antonin Madeline, directeur



L'équipe responsable de la réhabilitation du bâtiment BB3 de la City à Besançon passait devant la commission BDBFC, jeudi 11 juin, pour évaluer leur projet en face conception. Crédit : JDP.

de Terragilis, explique la philosophie de cet accompagnement : « L'idée est avant tout d'aider les maîtres d'ouvrage à faire progresser leurs opérations en leur proposant un outil d'évaluation sur tous les enjeux du développement soutenable. C'est un espace où on peut échanger entre professionnels et essayer d'apprendre à partir des opérations présentes. Évaluer pour évoluer ». Le projet du bâtiment BB3, actuellement en phase conception, affiche un score de 47 points sur la grille BDBFC + 7 point de cohérence durable obtenu à l'issue

de la commission d'évaluation qui s'est tenue le jeudi 11 juin, le positionnant pour l'instant, avec 54 points au total, au niveau « Bronze », avec des marges de progression identifiées notamment sur la biodiversité et la gestion de l'eau.

L'économie circulaire constitue un autre pilier du chantier. Le diagnostic ressources a permis d'identifier des matériaux pouvant être réemployés sur site, comme les radiateurs, certains équipements de sécurité ou, de manière plus emblématique, certains vitrages de la façade actuelle qui

seront transformés en cloisons intérieures pour les nouveaux bureaux. En conservant la structure primaire et en réutilisant les panneaux d'aluminium, le projet limite son empreinte carbone tout en respectant le tracé architectural initial. Les travaux, dont le début est prévu pour 2027, pour une livraison fin 2029, début 2030, devront prouver qu'une icône du tertiaire des années 1990 peut réellement entrer dans l'ère de la sobriété.

Frédéric Chevalier

Focus sur la démarche BDBFC

■ Développée par l'association Terragilis, la démarche Bâtiments Durables Bourgogne Franche-Comté (BDBFC) n'est pas un simple label, mais un outil d'accompagnement basé sur l'intelligence collective. Elle repose sur une évaluation par une commission interprofessionnelle à trois étapes clés de la vie du bâtiment : la conception, la réalisation et la phase d'usage (deux ans après la livraison). Constituée de membres professionnels représentatifs du secteur de la construction et organisée en cinq domaines professionnels : architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises du bâtiment et experts-conseils, cette commission questionne les porteurs de projet en toute transparence et en public sur les différents aspects de sa construction et attribue des points qui s'ajoutent à ceux obtenus lors de l'élaboration de la grille référentielle. Le score obtenu détermine le niveau de médaille

La grille d'évaluation : Le projet est passé au crible de sept thématiques transversales : gestion de projet (gouver-

nance, concertation), territoire et site (mobilité, contexte local), biodiversité, responsabilité sociale et solidaire (confort, santé), énergie, eau, ressources et matériaux (économie circulaire, réemploi).

Le système de médailles :

En fonction du nombre de points obtenus sur la grille (validés par Terragilis) et des « points de cohérence » attribués par la commission de professionnels, le projet peut prétendre à trois niveaux de reconnaissance :

- Bronze : minimum 40 points.
- Argent : minimum 60 points.
- Or : minimum 80 points.

La commission apporte un regard extérieur bienveillant et propose des pistes d'amélioration concrètes pour pousser chaque projet vers sa meilleure version possible. À chaque phase d'évaluation, le projet peut monter en qualité et accéder à un niveau de reconnaissance supérieur.

Région BFC. Réunis à Dijon pour les 3^{es} Assises régionales des biothérapies et de la bioproduction, les acteurs de la santé et de l'industrie ont dressé un bilan d'étape de leur feuille de route. Entre innovations de rupture et enjeux de souveraineté, la région s'affirme désormais comme un pôle d'excellence européen, voire au-delà.

Le futur de la médecine s'écrit aussi en Bourgogne Franche-Comté



Dix-huit mois après le lancement de la marque Biovaliance, dans le cadre des 3^{es} assises régionales des biothérapies et de la bioproduction, le mercredi 10 juin, la BFC confirme son ambition : devenir un leader international des thérapies innovantes. Ce mouvement, qui mobilise chercheurs, start-up et grands groupes industriels, se structure autour de quatre domaines d'excellence : les thérapies cellulaires et géniques, la théranostique, les bioactivateurs et les procédés industriels.

UN COLLECTIF AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE

Pour Jérôme Durain, président de la région BFC, l'enjeu dépasse le simple cadre médical : « Il ne s'agit pas pour moi d'une politique de plus, mais bien d'un mouvement régional qui est au cœur de notre politique économique. On est beaucoup dans le commentaire de ce qui ne fonctionne pas, mais là, nous avons un impact extrêmement positif d'une action régionale et des initiatives des acteurs. Ce qui est enjeu, se sont des médicaments qui sont issus du vivant, des thérapies cellulaires géniques... qui permettent de traiter des maladies qui sont aujourd'hui

incurables, des cancers, des maladies neurologiques graves certaines pathologies rares pour lesquelles il y a aucune solution. Et, j'ose le dire, ce ne sont pas là des médicaments de demain, c'est déjà des médicaments qui existent, qui sont en cours de développement et que des patients attendent. C'est une nouvelle aire de la médecine qui s'annonce au niveau mondial et ce changement se passe en BFC aussi ». Il souligne également l'importance stratégique de la filière pour l'autonomie du pays : « Notre pays a choisi de viser une production européenne de biomédicaments de 20 % d'ici dix ans, avec Biotech Act visant à encadrer et favoriser ce développement, notamment en faisant évoluer les normes réglementaires... Nos acteurs régionaux doivent contribuer à cette souveraineté sanitaire ». Tout en rappelant que cela ne se fera pas en un jour : « nous sommes au delà du temps long [...] Il faut avoir l'esprit que 60 % du budget mondial de recherche en santé concernent les biothérapies, c'est le secteur qui est à la fois le plus dynamique, le plus prometteur mais aussi le plus difficile : développer un médicament c'est en moyenne 10 ans et cela coûte 2,3 Mds\$ avec un taux d'échecs important ».

L'un des piliers de la réussite locale réside notamment dans la capacité de la région à faire travailler ensemble ses

deux pôles universitaires et hospitaliers de Dijon et Besançon. Cette complémentarité permet de transformer les découvertes scientifiques en solutions industrielles concrètes, à l'image de start-ups comme Cellaven ou Carla Biotherapeutics : « RD-Biotech, ici en BFC, est le seul producteur français d'ADN plasmidique, un composant essentiel des vaccins à ARN messager. Quand Pfizer, en pleine crise Covid, a eu besoin de produire en urgence, une partie de la réponse était chez nous, à Besançon ». Lætitia Martinez, vice-présidente à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, l'égalité réelle et la laïcité, insiste sur la richesse de ce terroir, avant de mettre en avant l'interdisciplinarité unique de la région, où « des experts en acoustique collaborent avec des biologistes pour améliorer le tri des cellules ». Sur le plan économique, la marque Biovaliance a permis de gagner une visibilité internationale cruciale. Nicolas Soret, vice-président aux finances, achats, développement économique, à l'économie sociale et solidaire et à l'emploi, s'en félicite : « L'un des grands acquis de ce travail, c'est la création d'une marque qui nous permet d'être identifiés. Nous sommes allés à Bruxelles pour que l'Europe comprenne qu'il y a des choses qui se jouent ici ». Il précise que la région mobilise tous ses outils, du Fonds régio-



Lætitia Martinez, vice-présidente à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, l'égalité réelle et la laïcité, Jérôme Durain, président de la région Bourgogne Franche-Comté et Nicolas Soret, vice-président aux finances, achats, développement économique, à l'économie sociale et solidaire et à l'emploi. Crédit : JDP.

nal d'innovation aux dispositifs de France 2030 régionalisé en passant par une aide spécifique aux PME, aux co-investissements public-privé et à la capitalisation dans les start-up, pour accélérer les investissements et l'innovation. L'objectif final reste social : « L'enjeu est de rendre ces thérapies accessibles au plus grand nombre en optimisant les coûts de production pour la soutenabilité de notre système d'assurance maladie. 18 M€ de fonds Feder ont été notamment débloqués pour optimiser les procédés de fabrication des biomédicaments et en réduire les coûts ». Grâce à sa position géographique stra-

tégique, ses infrastructures de pointe, une feuille de route cohérente courant jusqu'en 2028, la BFC attire désormais les investisseurs mondiaux (échanges avec le Québec et lien tissé avec le cluster santé BioForward au Wisconsin...) et entend se donner les moyens de transformer durablement son paysage industriel (un volet santé du soldat est notamment en cours d'élaboration avec la Défense). « Nous n'avons pas vocation à rester à la périphérie du monde ! », conclut Jérôme Durain.

Frédéric Chevalier

Yonne. Réunie en assemblée générale le 5 juin dernier à Chablis, l'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et de réinsertion sociale (Adavirs) a dressé le bilan de son action et présenté ses perspectives.

Dans l'Yonne, l'Adavirs plie mais ne rompt pas



Répondre aux victimes, guider les auteurs d'infractions et prévenir la délinquance, l'association d'aide aux victimes joue un rôle essentiel dans la sécurisation des parcours individuels de la chaîne pénale. À travers son pôle « Victimes », elle propose notamment un accompagnement gratuit, confidentiel et personnalisé aux personnes victimes d'une infraction pénale grâce à un soutien juridique, une écoute psychologique et accompagnement social leur permettant de mieux faire valoir leurs droits et d'être soutenues dans leurs démarches. En 2025, 2.579 personnes ont ainsi bénéficié de cet accompagnement dans l'Yonne.

La structure agréée par le ministère de la Justice intervient également auprès des auteurs d'infractions dans le cadre de son pôle « Socio-judiciaire ». À la demande des magistrats des tribunaux judiciaires d'Auxerre et de Sens, elle met en œuvre des mesures alternatives aux poursuites et des dispositifs pré-sentenciels visant à favoriser la responsabilisation et à prévenir la récidive. Ce sont près de 1.100 personnes qui ont été suivies dans ce cadre l'an dernier.

POURSUIVRE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS

L'Adavirs développe par ailleurs des dispositifs complémentaires, notamment autour de la justice res-

taurative. Cette démarche offre un espace de dialogue sécurisé entre victimes et auteurs d'infractions afin de favoriser la compréhension des faits, la réparation et la réinsertion sociale. L'association agit également en matière de prévention de la délinquance des plus jeunes en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Son Service d'accompagnement des jeunes Auteurs et/ou victimes d'infractions à caractère sexuel (Savi) assure un suivi spécifique pour les mineurs et jeunes majeurs concernés par ces violences.

Lors de son assemblée générale, l'antenne départementale a, par ailleurs, évoqué les difficultés rencontrées, en particulier,

dans l'application de la prime Segur, obligatoire pour ses salariés, sans compensation financière, ainsi qu'à des retards de versement de certains financements ayant fragilisé sa trésorerie. « Pour faire face à cette crise, des mesures de gestion rigoureuses ont été actées, notamment le non-remplacement d'un poste de juriste à la suite d'un départ. L'Adavirs mise désormais sur l'avenir grâce à l'activation d'un plan de relance soutenu par le dispositif Prev Asso, initié par la région Bourgogne Franche-Comté. Ce protocole structurant doit permettre à l'association de retrouver un parfait équilibre financier d'ici deux à trois ans. ».

Stéphane Bourdier

Yonne

LA PLACE DES CORDELIERS BIEN TÔT RÉSERVÉE AUX PIÉTONS ? La ville d'Auxerre s'apprête à tester cet été une piétonnisation partielle de la place des Cordeliers. L'expérimentation mise en place à partir du 1^{er} juillet pour une durée de deux mois vise à mesurer l'impact d'une réduction de la circulation automobile sur la fréquentation du cœur de ville, l'activité commerciale et le confort des piétons. Une partie de la place sera ainsi dédiée aux mobilités douces et aux usages de convivialité, tandis que des solutions de stationnement resteront disponibles. Cette initiative s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'avenir des Cordeliers, actuellement occupés par un parking d'environ 150 places, et sur la transformation du centre-ville auxerrois. La nouvelle municipalité souhaite recueillir les retours des habitants, des commerçants et des usagers avant d'éventuelles décisions pérennes.

LA CCSA AVANCE SUR LE PROJET DE CRÉATION D'UNE NOUVELLE MSP SUR SON TERRITOIRE. Après l'ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) à Héry, le 1^{er} juin, la communauté de communes Serein et Armance (CCSA) a attribué les 12 lots de la future MSP de Saint-Florentin pour un montant de 2,9 M€, lors du dernier conseil communautaire du 21 mai dernier. Ces deux structures visent à renforcer l'offre médicale dans un secteur identifié comme déficitaire en professionnels de santé. À Saint-Florentin, cette seconde maison de santé, dont l'inauguration est programmée à l'horizon 2027-2028, accueillera notamment des cabinets de médecine générale, d'infirmiers, de kinésithérapeutes, un psychologue ainsi qu'un pôle dentaire complet. Cette initiative s'accompagne de mesures incitatives à l'installation.

en bref

Opinions

3.600 postes en insertion ont été supprimés en 2025 !

La fédération des entreprises d'insertion (FEI)

Selon le bilan 2025 dressé par le gouvernement, le budget pour l'insertion a diminué de plus de 7 % en entreprise d'insertion (Ei) et près de 9 % en entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTi), contre 4 % en moyenne dans tout le secteur de l'IAE. Environ 3.500 postes en insertion ont été supprimés en seulement un an, dont près de 1.500 en Ei et ETTi, les structures les plus touchées par les baisses budgétaires.

En 2025, le secteur de l'Insertion par l'activité économique (IAE) a subi une baisse budgétaire de près de 54 M€ par rapport à 2024, soit -4 %. Plus de 40 % de l'effort a été porté par les entreprises d'insertion (-15,8 M€, -6,7 %) et de travail temporaire d'insertion (-6 M€, -8,6 %), alors qu'elles ne captent que 22 % du budget total alloué à l'IAE (part dans le « mix-IAE »).

Au regard des budgets votés cette année,

la baisse du budget de l'IAE pourrait atteindre près de 100 M€ entre 2024 et 2026, soit -6,5 %.

Antoine Laurent, délégué général de la FEI, déclare : « La suppression de 60 postes en insertion dans l'entreprise Le Relais est la partie émergée de l'iceberg. Supprimer 3.500 postes en insertion en un an, c'est priver 10.000 personnes d'une opportunité de sortir durablement du chômage et de la précarité grâce à un dispositif d'émancipation par le travail qui fait ses preuves depuis 40 ans. Réduire la voilure sur l'insertion, en particulier dans les entreprises d'insertion qui permettent à l'État de faire des économies immédiates sur les dépenses sociales, est un non-sens absolu quand on sait que le chômage augmente et que les besoins en compétences est l'un des principaux freins de l'économie française. »

En conséquence, la part des budgets de l'IAE (« mix-IAE ») alloué aux Ei et ETTi continue de

régresser pour s'établir à 22,3 % (contre 24,7 % en 2019), à contre-courant de la volonté du gouvernement de préserver l'équilibre de l'offre d'insertion sur le territoire.

Le gel des allègements de cotisations sociales décidé par le gouvernement lors de l'augmentation du Smic en juin 2026 fragilisera d'autant plus le modèle économique des Ei/ETTi, déjà exposées à une conjoncture défavorable.

La fédération des entreprises d'insertion appelle le gouvernement à préserver les budgets de l'insertion dans le cadre du gel des crédits en 2026 et en vue de la préparation du projet de loi de finances 2027, notamment pour les entreprises d'insertion qui ont déjà pris leur part dans l'effort budgétaire.

♦ Sources des données : rapport annuel de performance publié en mai 2026 par le ministère des Comptes publics.

Le regard de Faro

POLÉMIQUE AUTOUR DES PRIX DES BILLETTS POUR LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

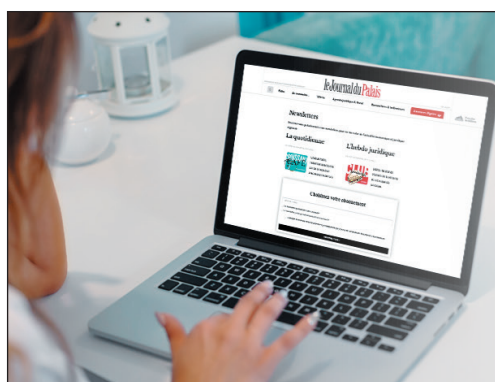
PETIT,
MON RÊVE INACCESSIBLE
ÉTAIT DE JOUER UNE
COUPE DU MONDE

AUJOURD'HUI
CE SERAIT D'Y
ASSISTER.

TE PLAINS PAS,
TU PEUX ENCORE
TE PAYER UN
ABONNEMENT TV.

POUR
L'INSTANT
!!!

Faro



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

Or noir, Ormuz



Sortez les parapluies, ou plutôt vos chéquiers et aussi les mouchoirs : après une sieste entamée en septembre 2023, la Banque centrale européenne a décidé de se réveiller avec un petit cadeau de 25 points de base. Désormais, le taux de facilités de dépôt trône à 2,25 %, celui des opérations principales de refinancement à 2,40 % et celui de la facilité de prêt marginal à 2,65 %. Pourquoi ? Parce qu'au large de l'Iran le détroit d'Ormuz joue les prolongations en mode « porte close », faisant flamber le pétrole et grimper l'inflation à 3,2 % en mai.

La BCE sait bien que relever les taux ne va pas miraculeusement rouvrir un détroit maritime et faire entendre raison à Donald Trump et aux mollahs iraniens, mais elle a peur que cette fièvre énergétique ne finisse par contaminer les salaires et les services. C'est ce qu'on appelle pudiquement les « effets de second tour ».

Pour la France, c'est un peu comme recevoir une amende collective alors qu'on est le seul élève sage : notre inflation est l'une des plus basses de la zone euro. Mais le remède est le même pour tout le monde. Le timing est savoureux : notre croissance s'est offerte une petite sieste à -0,1 % au premier trimestre, et plus de 70.000 entreprises ont déjà mis la clé sous la porte sur un an.

Bref, avec un crédit plus cher, l'économie française va devoir pédaler en côte avec un vent de face monétaire. Reste à savoir s'il s'agit d'un simple hoquet de la BCE ou du début d'un nouveau marathon de hausses. Dans le doute, surveillez vos banquiers... et le détroit d'Ormuz.

Le coin bouquins

VOTRE ENTREPRISE IA FIRST - GUIDE DU LEADERSHIP AUGMENTÉ PAR L'IA RESPONSABLE.



L'intelligence artificielle bouleverse en profondeur les modèles économiques, les modes de management et les équilibres concurrentiels. Face à cette révolution, les dirigeants sont confrontés à une question essentielle : comment transformer l'IA en un véritable moteur de prospérité durable

pour leur entreprise ? L'auteur propose un guide de référence destiné aux dirigeants de PME, d'ETI, aux membres de comités de direction ainsi qu'à tous les décideurs souhaitant structurer une démarche IA ambitieuse, responsable et alignée avec leur stratégie d'entreprise. Au-delà des questions technologiques, l'ouvrage aborde les dimensions sociales, territoriales et numériques de la transformation. Il explore notamment les enjeux liés à la souveraineté des données, à l'impact environnemental des usages numériques et à la responsabilité sociétale des organisations à l'ère de l'intelligence artificielle. Cette vision globale permet d'inscrire l'IA dans une démarche de création de valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes. L'auteur fournit enfin une méthodologie complète pour élaborer une stratégie IA responsable, piloter son déploiement opérationnel, mesurer les résultats obtenus et inscrire l'entreprise dans une logique d'amélioration continue.

♦ Éditions Gereso, 363 pages, 29 €.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Appel d'offres



Avis d'appel à la concurrence pour les besoins de l'agence régionale de santé de Bourgogne Franche Comté

Publicité supplémentaire à celle publiée sur le profil acheteur

- DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR : ARS Bourgogne-Franche-Comté, Le Diapason, 2 place des Savoirs, CS 73535 - 21035 DIJON CEDEX.
PROFIL ACHETEUR : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>
- OBJET DU MARCHÉ : Marché de travaux d'aménagement d'un plateau de bureaux pour l'Agence régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté, situé dans l'immeuble CPAM au 12 rue du Général Stroltz 90021 BELFORT - Marché N°ARSBFC-2026-03
Les travaux sont décomposés en 5 lots :
Lot n° 1 : Plâtrerie peinture faux plafond ;
Lot n° 2 : menuiseries intérieures bois occultation révisions menuiseries extérieures ;
Lot n° 3 : revêtements de sols - faïence ;
Lot n° 4 : Electricité ;
Lot n° 5 : Ventilation plomberie sanitaire.
L'opération sera réalisée dans un délai global courant de la notification des marchés et ayant pour échéance le vendredi 16 octobre 2026.
- DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Vendredi 26 juin 2026 à 16h.
- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Jeudi 4 juin 2026. L2603103

Procédure adaptée

SIAEPA THOISY LE DESERT

SECTION I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : SIAEPA THOISY LE DESERT, mairie - 21320 THOISY LE DESERT - siaepa.thoisy@orange.fr
N° national d'identification SIRET 25210795800016 ; Groupement de commandes : Non
SECTION II - COMMUNICATION
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Plateforme www.e-marchespublic.com
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : échange via la plateforme dématérialisée
SECTION III - PROCÉDURE
Type de procédure : Procédure adaptée > 90.000 € HT
Conditions de participation
- Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Carte professionnelle, qualification ;
- Capacité économique et financière : Documents indiqués à l'article R2143 - 3 du Code de la commande publique ;
- Capacités techniques et professionnelles : Références certificats de capacité
Technique d'achat : Sans objet
DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : 03/07/2026 à 17h00.
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
SECTION IV - IDENTIFICATION DU MARCHÉ
INTITULÉ DU MARCHÉ : Accord cadre à bons de commande pour travaux de renouvellement et extension du réseau et de branchement d'eau potable et d'assainissement collectif.
CPV Principal : 45232150 - 8 et 45232410 - 9
Type de marché : Travaux
Montant minimum annuel : 30.000 € HT
Montant maximum annuel : 750.000 € HT
Description succincte du marché : Réalisation de travaux sur les réseaux d'eau potable
Lieu principal d'exécution du marché : communes adhérentes au SIAEPA de THOISY LE DESERT
Durée du marché (en mois) : 48
Valeur estimée du besoin (en euros) : 120.000 à 3.000.000 € HT
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
SECTION V - LOTS
Marché alloti : Non
SECTION VI - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Visite obligatoire : Non
L2603217

Annances légales

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS
S.A.S. au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe Legalnet

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Président et directeur de la publication :

S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,
représentée par Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Tous les appels d'offres de votre département sur journal-du-palais.fr

Avis d'attribution

Mon Logis^{AL}
Groupe ActionLogement

HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement

**Marché d'entretien de robinetterie
ANNEES 2026 - 2028 - Sites du patrimoine MON LOGIS**

RELANCE - LOT 4 SECTEUR SEINE ET MARNE - LOT 5 SECTEUR YONNE

AVIS D'ATTRIBUTION

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE

**Marché passé en MAPA
Article R2123-1 du code de la commande publique**

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

2 MODE DE PASSATION : marché de prestations de services passé en MAPA suivant le code de la commande publique du 1er avril 2019. (Article R2123 - 1)

3 - OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation concerne les travaux suivants :
Le marché a pour objet la maintenance et l'entretien de la robinetterie du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT. Lancement uniquement des lots 4 et 5.
Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS
Le marché contient 2 lots :
Lot 4 : Secteur Seine et Marne
Lot 5 : Yonne
Les variantes ne sont pas autorisées. Pas de variantes obligatoires.

4 - DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est établi à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2026. Il sera reconduit tacitement 2 fois pour une durée d'un an. Ainsi, le marché prendra obligatoirement fin le 31 décembre 2028.

Les délais de réalisation des prestations (ou de livraison des fournitures) sont ceux prévus par le CCP.
Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.
Date d'attribution : 22/05/2026
LOT N° INTITULE LOT NOM CODE POSTAL VILLE MONTANT € HT
4 - SEINE ET MARNE - CGMI 33700 MERIGNAC - 25.288,00€
5 - YONNE - UNICIA 91170 VIRY CHATILLON - 24.986,50€
12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 10/06/2026
Le Directeur Général, Serge LAURENT
L2603207

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Côte-d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS


**JUFFROY
& FILEAS**
NOTAIRES ET AVOCATS
43 rue Devosge à DIJON

TAIME FOOD

Avis de cession

Acte de Maître Nicolas JOUFFROY, notaire à DIJON, en date du 29 mai 2026,

Cédant : La société dénommée SNACKS REPUBLIQUE, SARL au capital de 1.000 euros, ayant son siège social à DIJON (21000), 5 rue Marceau, identifiée au SIREN sous le numéro 935151431 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Cessionnaire : La société dénommée ARIANA 21, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 Euros, ayant son siège social à DIJON (21000), 5 rue Marceau, identifiée au SIREN sous le numéro 104399266 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Fonds vendu : Restauration rapide exploité à DIJON, 5 rue Marceau, «TAIME FOOD»

Éléments corporels et incorporels cédés moyennant le prix de 10.000 euros, propriété et jouissance transférées le 29 mai 2026.

Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, en l'office notarial JOUFFROY & FILEAS, 43 rue Devosge 21000 DIJON, où domicile est élu à cet effet.

Pour unique insertion
Nicolas JOUFFROY
L2603147

DEDE

Par acte S.S.P. signé électroniquement en date du 15/05/2026, enregistré à la Recette des Impôts de DIJON le 19/05/2026, sous les références «Dossier2026 00021028 référence 2104P01 2026 A01382», la société M&A, SARL à associé unique en liquidation judiciaire immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 929407492, dont le siège social est 54 boulevard Voltaire, 21000 DIJON, A vendu à la société UDG, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 16 rue Rameau, 21000 DIJON et immatriculée au RCS de DIJON sous le n°880195086, le fonds commercial de restauration traditionnelle et/ou rapide, sur place, à emporter ou en livraison exploité 54 boulevard Voltaire 21000 DIJON, sous le nom commercial DEDE avec entrée en jouissance le 15/05/2026 moyennant le prix de vingt-deux mille euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au Cabinet d'avocats SARL CANNET -MIGNOT, LEGASPHERE AVOCATS sis 2 Bis rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.
L2603180


Notaires

**B. ESPERANDIEU,
F. MARTIN, D. LEO
et F. SAVIOLI**
Notaires associés à DIJON (21)
14 rue Pasteur

SNC CAFE
DE LA COTE D'OR -
PICARD

Suivant acte reçu par Me François SAVIOLI, le 09/06/2026, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON 1, la société dénommée CAFE DE LA COTE D'OR ayant son siège à VITTEAUX (21), 9 rue Edmé Millot a cédé à Madame Véronique Clémence Julienne PICARD demeurant à CHENS-SUR-LEMAN (74), 1680 rue du Léman, un fonds de commerce de café-brasserie, articles de pêche et pour fumeurs auquel est rattachée la gérance d'un débit de tabac, exploité à VITTEAUX (21), 9 rue Edmé Millot moyennant le prix de 110.000,00 EUR. Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître Thibaud POINSARD, au siège de la SELARL ASTEREN à DIJON (21), 19 avenue Albert Camus dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications visées par l'article L.141-12 du Code de Commerce.

Pour unique insertion.
Le notaire.
L2603197

Côte-d'Or


Notaires

**B. ESPERANDIEU,
F. MARTIN, D. LEO
et F. SAVIOLI**
Notaires associés à DIJON (21)
14 rue Pasteur

NFDM/CAMBEN

Suivant acte reçu par Me François SAVIOLI, le 10/06/2026, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON 1, la société dénommée NFDM ayant son siège à DIJON (21), 2 B rue François Jouffroy, a cédé à la société dénommée CAMBEN ayant son siège à DIJON (21), 24 place Emile Zola, un fonds de commerce de bar-brasserie-restaurant exploité à DIJON (21), 22-24 place Emile Zola moyennant le prix de 430.000,00 €. Les oppositions seront reçues en l'Etude de Me SAVIOLI dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications visées par l'article L.141-12 du Code de Commerce.

Pour unique insertion. Le notaire.
L2603211

CONSTITUTION

DE SOCIETE

DE MENETRET

Avis de constitution du 26 mai 2026 :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : DE MENETRET.
SIÈGE : Chemin de Diénay - 21120 CHAIGNAY.
DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans.
CAPITAL : 15.000 €.
OBJET :
- La production de volailles ;
- La vente de produits agricoles ;
- La production et vente d'électricité photovoltaïque et de toute autre énergie renouvelable ;
- Les prestations de travaux agricoles.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Sébastien JURET, demeurant 3 rue du Puits Radier - 21120 CHAIGNAY.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Mathieu JOVIGNOT, demeurant 10 chemin de Dienay - 21120 CHAIGNAY.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le président.
L2603004

ACRM GESTION
ET PATRIMOINE

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société ACRM GESTION ET PATRIMOINE, SARLU au capital de 370.000 €. SIÈGE SOCIAL : 83 bis rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE. DURÉE : 99 ans. OBJET SOCIAL : L'acquisition, sous quelque forme que ce soit, la propriété, la vente, l'administration, la gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens immobiliers ou mobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La réalisation de toutes prestations ou services administratifs, de direction, financiers, techniques, commerciaux ou autres ; La gestion de tous services communs de sociétés ; La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Le gérant est Monsieur Alexandre CRAUSAZ, demeurant 83 bis rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE.

Pour avis : La gérance.
L2603107

ALBA CAPITAL

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société ALBA CAPITAL, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 350.000 Euros, Durée : 99 ans, Siège social : 11 rue Alphonse de Lamartine, 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT, Objet social : acquisition, propriété, vente, administration, gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens immobiliers ou mobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; réalisation de toutes prestations ou services administratifs, de direction, financiers, techniques, commerciaux ou autres. Le gérant est Monsieur Jean-Marie PIPERIS, demeurant 11 rue Alphonse de Lamartine 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT.

Pour avis : La gérance
L2603112

LA CLAIRIERE

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1^{er} juin 2026, à Arces-Dilo.

Dénomination : LA CLAIRIERE.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 2 Rue des Granges - Le Merisier, 89320 Arces-Dilo.

Objet : La Société a pour objet l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 100 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement pour les associés détenant plus de 50 % des parts au profit de leurs conjoint, ascendants ou descendants, à l'un de ses coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

Gérant : Monsieur Xavier FOSSAT, demeurant 2

Rue des Granges, 89320 Arces-Dilo
Gérant : Madame Dorothée FOSSAT, demeurant 2 Rue des Granges, 89320 Arces-Dilo

La société sera immatriculée au RCS SENS.
L2603116

REALTHY

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 27 mai 2026 à Dijon, il a été institué une Société par action simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : «REALTHY»
Capital : 1.000 Euros correspondant à 100 actions de numéraire totalement libérées.

Siège social : 57 rue de Longvic 21.000 DIJON
Objet : Marchand de biens immobiliers

Clause d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clause de transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre associés.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Président : Monsieur DE THY Alexandre, Jean, Robert. 57 rue de Longvic 21000 DIJON.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Dijon.
L2603183

MAELEX IMMO

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société MAELEX IMMO, société civile immobilière au capital de 1.000 €. SIÈGE SOCIAL : 83 bis rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE. DURÉE : 99 ans. OBJET SOCIAL : Acquisition, administration, gestion de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; Détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; Octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Le gérant est la société ACRM GESTION ET PATRIMOINE, SARL au capital de 370.000 €, ayant son siège social 83 bis rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE, immatriculée au R.C.S. DIJON sous le numéro 106 180 235. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas et donné par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Pour avis : La gérance.
L2603212

ACOLYT COUTRAS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique en date à 11/06/2026, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dénommée ACOlyT COUTRAS, dont le siège social est situé 8, rue de la Croix Belin - 21140 SEMUR -EN-AUXOIS, qui a pour objet, en France et dans tous pays, directement ou indirectement, tout service de logistique, stockage, vente, shooting de photo, etc. ; la vente de biens et de services sur Internet ou via d'autres canaux ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. La société CFMB (822 615 720 RCS DIJON) a été nommée en qualité de Président pour une durée indéterminée et la société ACOlyT GROUPE (852 821 206 RCS PARIS) a été nommée en qualité de Directeur général pour une durée indéterminée.

Pour avis.
L2603213

**POUR PLUS
DE RAPIDITE,**

**Optez pour le
règlement
par virement
ou par
carte bancaire**

03.80.68.25.55.

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

MP OUEST

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
13 Place Bossuet 21000 DIJON
En cours de constitution - RCS DIJON

Avis de constitution

ASSP du 10/06/2026, il a été constituée une société : Forme sociale : Société civile immobilière - Dénomination : MP OUEST - Siège social : 13 Place Bossuet 21000 DIJON - Objet social : en tous lieux, l'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, - exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. - Durée : 99 ans - Capital : 1 000 euros - Gérance : SAS PAIN D'EPICES MULOT ET PETITJEAN (015 751 530 RCS DIJON), 13 Place Bossuet 21000 DIJON - Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément obtenu à l'unanimité des associés - Immatriculation RCS de DIJON.

Pour avis

L2603210

MODIFICATION**DE STATUTS****SOCIETE CIVILE 4 RUE DU LYCEE**

Société civile au capital de 310 160 €
Siège social : 34 route de Semur
21140 VILLARS et VILLENOTTE
RCS de DIJON n°390 255 792

Avis de modification

L'AGE du 12/05/2026 a décidé à compter du 19/05/2026 d'augmenter le capital social de 310 007,55 € par un acte reçu par Me Mathieu THAVAUD, notaire à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) en date du 19 mai 2026, il a été apporté à la SCI DU 4 RUE DU LYCEE : un immeuble sur la commune de SEMUR EN AUXOIS, 13 rue de la Liberté et 2 rue du Lycée cadastré section AH n°116 et la somme de 7.55 euros. Soit un total apporté de 310 007,55 euros. Dès lors le nouveau capital social est de 310 160 euros divisée en 62 032 parts de 5 euros chacune. Ancienne mention : Le capital social était de 152.45 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 310 160 euros. en le portant de 152,45 € à 310 160 €.

Article 2.5. des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.
Me Mathieu THAVAUD

L2602629

LES DEUX CORTONS

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
25 rue des Tonneliers - 21200
BEAUNE
992 499 293 R.C.S. Dijon

Par décisions unanimes du 13 mars 2026, les associés ont décidé, à compter de cette même date, de transférer le siège social situé 25 rue des Tonneliers à BEAUNE (21200) au 17 rue Jean-François Champollion à BEAUNE (21200).

Pour avis.

L2603110

SCI HORIZON PATRIMOINE

SCI au capital de 500 Euros
Siège social : 8 RUE DES
VERNETTES
21470 BRAZEY-EN-PLAINE.
990 777 021 RCS DIJON

Par décision de l'Assemblée générale du 12/05/2026, il a été décidé : de modifier, à compter du 12/05/2026, l'objet social comme suit : «La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location, mise à disposition au profit de tout ou partie des associés ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis et/ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement la restauration, la construction et l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société, et plus généralement, toutes opérations quelconques (y compris l'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires et la conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non, et, à titre exceptionnel le cautionnement hypothécaire des associés) se rapportant à cet objet, ou contribuant à sa réalisation, à condition de respecter le caractère civil de la Société.»

du transfert du siège social à l'adresse 3 ROUTE DE DIJON 21470 BRAZEY-EN-PLAINE, à effet du 12/05/2026.

Modification au RCS de DIJON
L2603179**DOCTEUR LAURA FORT**

Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros porté à 50
000 euros
Siège social : 58 rue de Lorraine
21200 BEAUNE
908 180 326 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2026, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de 45 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50 000 euros)

Pour avis : La gérance

L2602850

PENSION DES NOYERS

Société par actions simplifiée
au capital de 45 124,90 euros
Siège social :
Route de Tarsul
21910 NOIRON-SOUS-GEVREY
403 948 185 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16.01.2026 a modifié l'article 2 OBJET des statuts comme suit : Nouvelle mention : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont la Société est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la Société. La prise de participations financières dans toutes sociétés ou entreprises, créées ou à créer, par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou autrement ; la gestion des participations financières.

Ancienne mention : La prise en pension d'animaux de compagnie, le gardiennage ainsi que l'élevage d'animaux domestiques et pour la réalisation de cet objet : la création, l'acquisition, la prise en location-gérance et l'exploitation de tous autres fonds de même nature ou de nature analogue ou connexe à l'objet social.

Pour avis - le Président

L2602878

SCI TREVISE 31

Société Civile Immobilière
Au capital de 2.312.698 Euros
Siège social : 31 rue de Trévisse
75009 PARIS
534 935 663 RCS PARIS

Aux termes du PV d'AGE en date du 7 juin 2025, le siège social a été transféré à AHUY (21121) 3 rue du Puit des Bois, à compter du même jour. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de PARIS, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON.

Objet : l'acquisition, la gestion, et l'administration de deux ensembles et droits immobiliers situés à PARIS (75009) 31 et 35 rue de Trévisse. Et plus généralement la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société.

Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Durée : 99 ans
L'article siège social des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2603051

SQUARE HABITAT DIJON SAS

Capital social : 37 000 euros
Siège social : 9-11 Rue Jean-Jacques
Rousseau,
21000 DIJON
310370119 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 11 mai 2026, l'associée unique a nommé, en qualité de directrice générale, à compter du même jour, Madame Magalie MICHON, demeurant 8 rue de l'Arbre Vert, 10800 St Leger Près Troyes.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

L2603113

GFA DES TROIS ROCHES

Société civile au capital de 119
245,62 €
Siège social : HAMEAU D'EVELLE
21340 BAUBIGNY
RCS de DIJON n°423 447 879

Avis de modification

L'AGE du 06/06/2026 a décidé à compter du 06/06/2026 de nommer en qualité de co-gérant M. LACOUR THIERRY, demeurant 16 RUE CHARLES SUISSE 21000 DIJON et de co-gérant M. LACOUR BERTRAND, demeurant 16 RUE SAINT LOUIS, HAMEAU DE MERCEY 71150 CHEILLY LES MARANGES en remplacement de M^{me} LACOUR MONIQUE, gérante, pour cause de décès le 17/02/2026.

Modification au RCS de DIJON.
La gérance.

L2603174

5 bis Manu

SCI au capital de 300 000 €
Siège social :
5 bis rue de la Manutention
21000 DIJON
948 452 057 RCS Dijon

Aux termes décisions unanimes du 02/06/2026, les associés ont décidé d'étendre l'objet social de la Société à l'acquisition, la gestion et la mise en location de logements nus ou l'hébergement pour personnes défavorisées au sens de l'article L. 365-2 du Code de la construction et de l'habitation et au concours à la mise en œuvre des politiques publiques du logement pour favoriser l'insertion par l'habitat et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Modification RCS DIJON.

Pour avis : Le gérant.

L2603175



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SARL GODARD

SARL à associé unique
au capital de 7 624 €
Siège social :
Route de Chamboeuf
21220 SEMEZANGES
R.C.S. DIJON 423 955 194

PV décisions associé unique du 09/06/26 : l'objet social est modifié pour lui adjoindre l'activité suivante : la production, la vente d'électricité et l'autoconsommation, notamment par installation et exploitation de panneaux solaires

L'article 2 est modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON

Pour avis.

L2603203

SCI G ET I

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social :
2 rue Sainte Agathe
21590 SANTENAY
819 797 366 R.C.S. Dijon

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 28 mai 2026, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 2 rue Sainte Agathe - 21590 SANTENAY au 25 Bis C rue du Bourg - 71150 REMIGNY à compter du 11 juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : La gérance.

L2603214

CLA

SARL au capital de 80000 €
Siège social :
7 rue de Bretagne
21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE
952 567 188 RCS de Dijon

Le 11/06/2026, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 80.000 €, à 80.990 €

Mention au RCS de Dijon

L2603218



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

BATI RENOV PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
(SARL)
Siège social :
Route Nationale 74
21700 CORGOLOIN
508 337 789 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions de l'AGE du 01/04/2026 et de la gérance du 29/05/2026, le capital a été réduit de 4.900 €, pour être porté de 10.000 € à 5.100 €.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2603120**COMPTABILITÉ****LAMBIN Véronique****03.80.68.25.55**

compta.jdp@legalnet.org

CONVOCAION**AIST 21**

Association Interprofessionnelle de Santé au Travail de la Côte d'Or AIST 21

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'AIST 21
Se tiendra le jeudi 25 juin 2026 à 16h45 :

- en présentiel à Dijon (Parc Valmy)

- et en visio-conférence

Pour participer à la réunion en présentiel ou en visio-conférence :

Inscription sur le site aist21.com ou par mail «l.guerin@aist21.com»

L2603164

DISSOLUTION**DE SOCIETE****DE L'OZERAIN**

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3 Ruelle du Moulin -
21540 CHEVANNAY
Siège de liquidation : 3 Ruelle du
Moulin - 21540 CHEVANNAY
851750422 RCS DIJON

Avis**de dissolution anticipée**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mai 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Cyrille PERDRY, demeurant 3 Ruelle du Moulin 21540 CHEVANNAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 Ruelle du Moulin 21540 CHEVANNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

L2602730

**SARL ETC**

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

B.A. BAT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège Social :
35 route d'Avallon 21460 EPOISSES
R.C.S. DIJON 408 480 747

Aux termes du procès-verbal du 1^{er} juin 2026, l'associé unique a décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2026 et à sa mise en liquidation, nommé comme liquidateur M. Bruno ASTARITA demeurant 35 Rue d'Avallon 21460 EPOISSES. Cette nomination met fin au mandat de la gérance. Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis 35 Rue d'Avallon 21460 EPOISSES. Mention sera faite au RCS de DIJON.
L2603184



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PRELAT MICHELET

Société civile d'exploitation agricole
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
6 Grande rue de Saint-Rémy
21500 SAINT REMY
478 074 172 R.C.S. Dijon

Avis**de dissolution anticipée**

Par DUA du 28 mai 2026, les associés ont pris les décisions suivantes : Dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Nomination du liquidateur : Monsieur PRELAT Laurent, demeurant à (21500) SAINT REMY, 6 Grande rue de Saint-Rémy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à (21500) SAINT REMY, 6 Grande rue de Saint-Rémy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur.

L2603111

**LA COUR BERBISEY**

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social :
31 rue Berbisey - 21000 DIJON
Siège de liquidation :
34 Grande Rue - 21310 ARCEAU
751 598 012 RCS DIJON

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Hélène LOFFROY, demeurant 34 Grande Rue à ARCEAU (21310), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 34 Grande Rue à ARCEAU (21310). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2603160

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SCI SAULE D'A COTE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 34, Rue Pasteur
21000 DIJON
Siège de liquidation : 34, Rue Pasteur
21000 DIJON
508 141 116 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 mai 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 27 mai 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Lionnel PETITCOLAS demeurant 34 Rue Pasteur 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 34 Rue Pasteur 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L2603199

4 G

Suivant AGE en date du 30/04/2026, les associés de la société 4 G, SCI au capital de 1 000 euros, Siège social : 2 Impasse Du Creux Tonnerre 21270 MONTMANCON, RCS DIJON 825 274 814 ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Thierry GUEURY, demeurant 2 Impasse Du Creux Tonnerre 21270 MONTMANCON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 2 Impasse Du Creux Tonnerre 21270 MONTMANCON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L2603204

Pour avis - Le Liquidateur

SARLU PULSE PERCUSSIONS

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros
Siège social : 28 Rue de la Liberté 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE
Siège de liquidation : 28 Rue de la Liberté 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE
919791 376 RCS EVRY

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 31 MAI 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Sébastien MATEO, demeurant 28 Rue de la Liberté 91270 Vigneux-sur-Seine, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 28 Rue de la Liberté 91270 Vigneux-sur-Seine. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de EVRY, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L2603114

Pour avis - Le liquidateur

CLOTURE

DE LIQUIDATION



SCI SILVA

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 76 224,50 euros
Siège social : 23 boulevard de la défense
21000 DIJON
428 651 665 RCS DIJON

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 12 mars 2026 à DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie NOEL, demeurant à DIJON (21000), 23 boulevard de la défense, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur
L2603119



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

EARL BAUJARD

Entreprise agricole à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 493.400 Euros
Siège social et siège de liquidation : 61 rue du Vieux Dijon - 21170 BINGES
814 849 428 R.C.S. Dijon

Avis de clôture de liquidation

Par DAAU du 27 mai 2026, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, s'est déchargé de son mandat de liquidateur, a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Le liquidateur.
L2603148

4 G

Suivant AGO en date du 30/04/2026, les associés de la société 4 G, SCI en liquidation au capital de 1 000 euros, Siège social et siège de la liquidation : 2 Impasse Du Creux Tonnerre 21270 MONTMANCON, RCS DIJON 825 274 814 ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry GUEURY, demeurant 2 Impasse Du Creux Tonnerre 21270 MONTMANCON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis - Le Liquidateur
L2603205



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

EARL SAUSSIER

Entreprise agricole à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 201.501 Euros
Siège social et siège de liquidation : 21450 LA VILLENEUVE LES CONVERS
377 583 802 R.C.S. Dijon

L2603155



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DOMAINE NOELLAT FRERES

Société civile immobilière en liquidation au capital de 56 000 euros
Siège social et siège de liquidation : 5 rue de la Fontaine, 21700 VOSNE ROMANEE
424 673 374 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 13 avril 2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Alain NOELLAT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Le liquidateur.
L2603220



OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS

Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

S.6.M.

Société par actions simplifiée au capital de 5.000,00 euros
Siège social : DIJON (Côte d'Or)
15 rue Jean-Jacques Rousseau
839 515 822 RCS DIJON

AGE du 18/12/2025. Les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur : Benjamin MENOTTI 5 rue Henri Matisse qui a été déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis.
L2603121

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNE DE GILLY-LES-CITEAUX

Avis d'enquête publique

Enquête publique portant sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

L'ouverture de l'enquête publique unique a été prescrite par arrêté municipal n° 2026-029 AR du 8 juin 2026.

A cet effet, M^{me} la présidente du tribunal administratif a désigné M. Gérard POTELE en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Philippe COLOT, commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de GILLY-LÈS-CITEAUX du vendredi 26 juin 2026 à 9h00 au vendredi 10 juillet 2026 à 17h30 inclus (soit 15 jours consécutifs).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie, sur support papier et sur un poste informatique, les lundis de 15h00 à 17h45, les mardis de 14h00 à 17h15, les mercredis de 10h30 à 11h45 et les jeudis de 15h00 à 17h45. Il sera également consultable sur le site web de la commune : <http://www.gillylesciteaux.fr/>

Pendant la durée de l'enquête, M. le commissaire enquêteur recevra en mairie (salle du conseil municipal) :

- Le samedi 27 juin 2026 de 9h00 à 12h00 ;
- Le samedi 4 juillet 2026 de 9h00 à 12h00 ;
- Le vendredi 10 juillet 2026 de 14h00 à 17h30.

Les observations et propositions pourront être :

- Consignées sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie ;
- Transmises par courrier à M. le commissaire enquêteur - Mairie de Gilly-lès-Cîteaux, 2 avenue Recteur Marcel Bouchard - 21640 GILLY-LES-CITEAUX ;

- Transmises par courriel au commissaire enquêteur à l'adresse mairie@gilly-les-citeaux.cotedor.fr
Cet avis est affiché en mairie, sur les panneaux d'affichage de la commune, et sur PanneauPocket. Il est également publié dans 2 journaux diffusés dans le département.

La modification n° 1 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des conclusions de l'enquête, sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
L'adjoint au Maire, Alain GAUTHIER.
L2603171

AVIS DIVERS

Maître Philibert HERAUD
40 Rue Hubert Languet
21350 VITTEAUX

M^{me} LIGERET Marie-Madeleine

Avis d'envoi en possession

Par testament du 09/05/2016 déposé le 05/05/2026 au rang des minutes de Maître Philibert HERAUD, notaire à VITTEAUX (21350) - 40 Rue Hubert Languet, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de DIJON.

M^{me} LIGERET Marie-Madeleine, demeurant CH-HCO, 7 Rue Guéniot, 21350 VITTEAUX, née le 11/10/1928 à NORGES LA VILLE, décédée le 09/02/2026 à VITTEAUX, a institué plusieurs légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 01/06/2026 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.
Me Philibert HERAUD
L2602647

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE DIJON

Jugement du 02 juin 2026

M^{me} LASSALLE Elodie (EI), 2 impasse des Lilas, 21110 Bretenière, RCS Greffe de Dijon 911 621 456. Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 5 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2603141

SARL LEGENDRE, 20 Rue du Roi, 21510 Saint-Germain-le-Rocheux, RCS Greffe de Dijon 817 408 966. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2603142

Monsieur Aymeric RIANDET (EI), 10 place Fontaine d'Ouche dite à Gervais, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 883 621 070. Travaux de charpente. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausser - 21000 Dijon. L2603127

SAS AIO GESTION (AIO GESTION B2B), 26 Rue Léon Buffet, 21600 Fényay, RCS Greffe de Dijon 891 245 524. Autres intermédiaires du commerce en produits divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausser - 21000 Dijon. L2603128

SARL ATS CORPORATION, 14E Rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 913 457 784. Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2603129

SARL SA NEGOCES, 14 Rue Pierre de Coubertin, Bâtiment E, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 913 540 647. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2603130

Monsieur Mohamed AL HBISHI (EI), 10 rue du Champ de Mars, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 499 292 308. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2603131

SARL MEHDIA SOLEIL, 51 Rue Nicolas Bornier, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 877 988 451. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2603132

Monsieur Daïl BENMOUHOUB (EI), 35 rue Paul Cabat, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 843 403 080. Agencement de lieux de vente. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2603133

SAS LE 3310, 77 Rue Berbisey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 978 760 528. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausser - 21000 Dijon. L2603143

Jugement du 09 juin 2026

SARL KHK, 3 Rue des Murées, 21121 Ahuy, RCS Greffe de Dijon 898 072 244. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 07 Mai 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
L2603228

SAS SON, 9 Boulevard Carnot, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 891 358 525. Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausser - 21000 Dijon. L2603231

SARL COTE OUCHE COUVERTURE, Zone Artisanale de Pont d'Ouche, 21360 Thorey-sur-Ouche, RCS Greffe de Dijon 853 264 380. Travaux de couverture par éléments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2603225

SARL LORA, 12 Rue Nicolas de Condorcet, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 984 303 339. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2603226

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 02 juin 2026

SAS MODERNA CONSTRUCTION, 10 Rue Au Bouchet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 904 226 396. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Octobre 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2603139

SARL G&M PAYSAGE, 16 Rue du Chatagnier, 21170 Saint-Usage, RCS Greffe de Dijon 940 011 190. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Octobre 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausser - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2603140

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

Jugement du 09 juin 2026

SARL ESTHE' MY SPA, 15 Route de Dijon, 21220 Gevrey-Chambertin, RCS Greffe de Dijon 933 447 252. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2026, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603230

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 02 juin 2026

SAS A.RENOVATION, 34 Rue des Alouettes, 21140 Semur-en-Auxois, RCS Greffe de Dijon 983 348 053. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Décembre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603134

SARL BOURGOGNE HYGIENE SERVICES, 12 Rue du Château, 21121 Étaules, RCS Greffe de Dijon 751 627 464. Désinfection, désinsectisation, dératisation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Avril 2026, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603135

SAS MK COPA A CABANA, 43 Rue Pasteur, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 929 762 789. Coiffure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Novembre 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603136

SARL TOLOGO, 80 Rue du Moulin Thibel, 21410 Gisy-sur-Ouche, RCS Greffe de Dijon 798 369 435. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Décembre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603137

SARL FAMILY PIZZ'S, 86 Rue du Faubourg Saint-Nicolas, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 837 727 205. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Décembre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603138

Jugement du 09 juin 2026

Monsieur Ismail YILDIZ (EI), 28 bis chemin ès Deux Lants, 21170 Saint-Usage, RCS Greffe de Dijon 832 972 350. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 09 Décembre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603222

SARL EGN ISOLATION, Rue René Coty, 23/25, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 933 010 027. Travaux d'isolation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603223

SARL HOTEL ICI M'AIME, 4 Route de Paris, 21530 Rouvray, RCS Greffe de Dijon 800 306 813. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Décembre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603224

SAS MENUISERIES CONCEPT, 21, 8 Boulevard de l'Europe, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 983 353 822. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juin 2026, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2603229

PUBLICITÉ

GUILBERT Fabrice
03.80.68.23.68

regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 02 juin 2026

SAS ETABLISSEMENTS MARCEL BESSON, Rue de la Fonderie, Chevigny-Saint-Sauveur, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 015 750 953. Fonderie de métaux légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603125

Monsieur Fabrice ANSELME (EI), 10 rue du Tunnel, 25000 Besançon, RCS Greffe de Dijon 508 438 017. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603126

SAS APPS, 15 Rue de Verdun, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 843 400 920. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603144

SARL FRANCOIS CONSULTING MANAGEMENT (FCM), 12 Rue du Paquier, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 482 179 124. Fonds de placement et entités financières similaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603145

SAS ACEP, 15 Rue de Verdun, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 880 942 354. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603146

Jugement du 09 juin 2026

Monsieur Stefano NARDELLA (EI), 5 rue Ernest Petit, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 983 799 719. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603227

SARL COIF 21, 22 Rue Charles Dumont, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 949 765 028. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603232

SAS BLUEHOK, 19 Lotissement La Platière, 21170 Trouhans, RCS Greffe de Dijon 909 293 524. Autre création artistique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603233

Monsieur Thierry MORIN (EI), 52 chemin de Bonnefil, 81150 Lagrave, RCS Greffe de Dijon 803 904 846. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603234

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

EXTÉRIEUR

VOUS ETES ICI

6, Rue du Parc Royal 75003 Paris 3^e Arrondissement. RCS PARIS : 508 409 232. Etablissement secondaire à DIJON : 508 409 232 - 2022 B 183. Activité : Exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier de la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 02/06/2026 arrêtant le plan de sauvegarde d'une durée de plan 8 ans. Désigne SELARL ARVA en la personne de Me Alexandra Blanch, commissaire à l'exécution du plan et met fin à la mission de la SELARL ARVA en la personne de Me Alexandra Blanch, 81 rue Lauriston 75016 Paris, Administrateur, maintient SELARL ASTEREN en la personne de Me Sabine Rocher, 55 rue de Lyon 75012 Paris, Mandataire judiciaire. L2603187

ABONNEMENTS

03.80.68.23.66

abonnement.jdp@legalnet.org

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

VANSACA & CO

48 avenue de Verdun - 33610 CESTAS, R.C.S. BORDEAUX : 909 246 217. Etablissement secondaire à DIJON : 909 246 217 - 2022 B 123. Activité : Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement du 01/06/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2603190

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

MAISON MINELLI

1 impasse Saint-Eustache - 75001 PARIS 1^{ER} ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 983 323 957. Etablissement secondaire à DIJON : 983 323 957 - 2024 B 217. Activité : A titre principal, vente de chaussures, à titre accessoire, vente d'articles se rapportant à l'activité principale, sacs, vente de maroquinerie et d'articles de prêt à porter.

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 01/06/2026 a prononcé la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18/05/2026, désigne liquidateur SCP BTSG, en la personne de Me Stéphane Gorrias, 15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE et SELARL GUIGON ASSOCIÉS, en la personne de Me Pierre-Adrien Guigon, 9 rue du Mont Thabor - 75001 PARIS, maintient M. Joseph Wehbi, juge commissaire, met fin à la mission de l'administrateur SELARL 2M ET ASSOCIÉS, en la personne de Me Carole Martinez et SELARL P2G, en la personne de Me Céline Pelzer. L2603188

DBCI Ingénierie

14-16 avenue Carnot - 91300 MASSY, R.C.S. EVRY : 890 666 431. Etablissement secondaire à DIJON : 890 666 431 - 2021 B 696. Activité : L'activité de maîtrise d'oeuvre et de contractant général, la conception du projet, le suivi de chantier, les études, les missions administratives. La société confie la réalisation des ouvrages à des entreprises, chacune spécialisée dans le corps de métier dédié en corps d'état séparés. Jugement du tribunal de commerce de Evry prononce en date du 1 juin 2026, la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} décembre 2024, désigne liquidateur SELAFA Mja, prise en la personne de Me Benjamin Laurent, Mandataire Judiciaire Associé, 5 boulevard de l'Europe - 91000 EVRY COURCOURONNES, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc L2603189

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LA CLAIRIERE

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1^{er} juin 2026, à Arces-Dilo.

Dénomination : LA CLAIRIERE.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 2 Rue des Granges - Le Merisier, 89320 Arces-Dilo.

Objet : La Société a pour objet l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 100 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement pour les associés détenant plus de 50 % des parts au profit de leurs conjoint, ascendants ou descendants, à l'un de ses coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

Gérant : Monsieur Xavier FOSSAT, demeurant 2 Rue des Granges, 89320 Arces-Dilo
Gérant : Madame Dorothee FOSSAT, demeurant 2 Rue des Granges, 89320 Arces-Dilo
La société sera immatriculée au RCS SENS.
L2603117

SCI LES JAVOTS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile.
DÉNOMINATION : SCI LES JAVOTS.
SIÈGE SOCIAL : 11 rue des Javots - 89100 COURTOIS SUR YONNE.

OBJET : - L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens et immeubles ;

- L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, pour les avoir édifiés ou autrement ;

- La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration ou d'installation nouvelles, conformément à leur destination ;

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Bruno BARON, demeurant 11 rue des Javots - 89100 COURTOIS SUR YONNE ; Madame Virginie BARON, demeurant 11 rue des Javots - 89100 COURTOIS SUR YONNE.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SENS.

Pour avis.

L2603123

SOCIETE DU BAS DES OUCHES

Société civile
au capital de 500 euros
Siège social :
1 chemin du bas des ouches
89550 HERY

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 1^{er} juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : SOCIETE DU BAS DES OUCHES

Siège social : 1 chemin du bas des ouches, 89550 HERY
Objet social : la prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations, toutes entreprises, toutes sociétés, créées ou à créer ; et ce par tous moyens notamment apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion ou autrement, la gestion de tous portefeuilles de titres ou de valeurs mobilières, l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Emmanuel DA COSTA, demeurant 1 Chemin du Bas des Ouches 89550 HERY

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis : La gérance

L2603161

PMGIN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 juin 2026, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination sociale : PMGIN
Durée : 99 ans
Siège social : 2 rue de Villemer 89400 BASSOU

Capital social : 1.000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et dans tous Pays :

- La prise de participation, par voie d'apport, d'achat, de souscriptions, de fusion ou autrement, dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet ;

- Toutes prestations de services, notamment d'animation des filiales, de même qu'au profit de toutes entreprises en matière de gestion et notamment dans les domaines administratif, comptable, financier, immobilier, informatique et commercial ainsi qu'en matière technique et technologique ;

- Toute activité de mise à disposition et/ou location de bureaux et autres locaux industriels, commerciaux ou d'activités, ou encore d'habitation ou d'hôtellerie, avec ou sans service, et par extension la prise à bail, l'achat, la revente d'immeubles ;

- La concession et la gestion de licences ou de sous-licence de marques ;

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social (et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires) et/ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.

Président : M. Patrick MADEIRA demeurant 2 rue de Villemer 89400 BASSOU

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des voix

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

Pour avis Le président

L2603163

« JREL »

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Michel DE VREESE, Notaire associé à TROYES (10000), 1 boulevard Charles Baltet, le 3 juin 2026, il a été constitué un groupement forestier dénommé «JREL».

SIÈGE SOCIAL : AUXERRE (89000), 25 La Tour Coulon.

CAPITAL SOCIAL : 1.258.000,00 €.
OBJET : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AUXERRE.

GÉRANCE : M. Brice CICHY, demeurant à AUXERRE (89000), 25 La Tour Coulon.

Les statuts contiennent une clause d'agrément pour la cession de parts.

IMMATRICULATION : R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : Le Notaire.

L2603192

MODIFICATION

DE STATUTS

MBC

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 290 000,00 euros
Siège social : 11 route d'Auxerre 89800 CHABLIS
793 069 568 RCS AUXERRE

Modification de l'objet social

Aux termes de l'assemblée générale en date du 1^{er} mai 2026, il a été décidé de modifier l'objet social de la société avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026, lequel devient désormais le suivant : la propriété, la jouissance et l'administration, par datation à bail ou mise en valeur directe, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole ainsi que de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, et de tous immeubles par destination s'y rattachant, acquis ou apportés. Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, sous réserve qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement ni ne soient incompatibles avec la législation applicable aux groupements fonciers agricoles. Le groupement assure la gestion, la mise en valeur et l'exploitation directe des biens dont il est propriétaire.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2603115

SCI DES PERRIGNIENS

SCI au capital de 1300 €
Siège social : 3 che des terres vacantes
89390 Aisy-sur-Armançon
937 565 182 RCS d'Auxerre

Mouvement des dirigeants

Aux termes de l'AGO en date du 13/05/2026 les associés ont pris acte de la démission des fonctions de gérant de M^{me} OLIVIER Adeline Amandine
Mention au RCS d'Auxerre
L2603182

IKS RENOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 20 route de Véron
89100 ROSOY
932 448 152 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 7 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée IKS RENOVATION a décidé de transférer le siège social du 20 route de Véron, 89100 ROSOY au 7 rue Alphonse Baudin 89100 MALAY LE GRAND à compter du 7 mai 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance

L2603118



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

AURYON SAS

Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
16 Boulevard de la Convention,
89100 SENS
999 023 V690 RCS SENS

Aux termes des décisions en date du 31 mars 2026, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 1.000 € à 1.134.000 €, et de transférer le siège social à 5 Chemin des Cannelières, 89100 SENS.
Mention sera portée au RCS de SENS.
L2603122

SCI CLOSALIXA

SCI CLOSALIXA au capital de 1.000 euros. Siège social : VILLECIEN (89), 10 Rte de Paris, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 844 289 728,

Aux termes d'une assemblée générale en date du 15 avril 2026, il a été procédé à la nomination de Madame Léna DESCHAMPS-PEUGEOT, et Monsieur James TURNER tout deux demeurant à VILLECIEN (89) 10 route de Paris, en qualité de gérants.

La nomination est effective depuis le 11 juillet 2024.

Les actes sont consultables au siège social de la société.
L2603159

NEVADA TRANSPORT LOGISTIQUE

SASU au capital de 10.500 Euros
Siège :
40 rue du Ménil
92600 ANSIÈRES SUR SEINE
928 766 732 R.C.S. de Nanterre

Par AGE du 07/05/2026, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 07/05/2026 au 17 avenue Jean Jacques Rousseau - 89400 MIGENNES.

Président : M. BOUDJEMA Mohamed, 40 bis rue du Ménil - 92600 ANSIÈRES SUR SEINE.
Radiation du R.C.S. de NANTERRE et immatriculation au R.C.S. de SENS.
L2603087

STOVE ENERGY

Société par actions simplifiée au capital de 3 500 euros
Siège social : 8, rue des Roches
89210 Venizy
939 454 179 RCS SENS

Modification de l'objet social

Des décisions de l'Associée unique en date du 6 juin 2026, il résulte que l'objet social de la Société a été modifié de la façon suivante :

- L'installation et le dépannage de tout appareil de chauffage, en particulier des poêles à granulés et bois.

- La commercialisation d'équipements de traitement de l'eau, de climatisation et d'équipements utilisant les énergies renouvelables.

- L'achat et la vente, par tout moyen, d'appareils et de pièces détachées d'appareil de chauffage et d'articles divers.

- Le commerce de gros et de détail de biens domestiques.

- Les travaux de menuiserie générale intérieur et extérieur ; la fabrication de meubles en bois.

- La vente de mobiliers en bois, métal et matières dérivées.

Et que les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Modification sera faite au RCS de SENS,

L2603195

DISSOLUTION

DE SOCIETE



AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 61.100 Euros
Siège social :
19 rue des Tilleuls - 89460 BAZARNES
Siège de liquidation :
10 rue de l'Eglise - 89460 BAZARNES
911 968 386 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Etienne GRANDIN, demeurant BAZARNES 89460, 10 rue de l'Eglise, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10 rue de l'Eglise - 89460 BAZARNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal des activités économiques de AUXERRE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2603169

CLOTURE

DE LIQUIDATION



SYSTEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

METALLERIE DES MIGNOTTES

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
Siège social et de liquidation à AUXERRE (Yonne) 4, rue des Fontenottes
814 505 517 RCS AUXERRE

Avis de clôture de liquidation

Le 8.06.2026, les associés de la SARL METALLERIE DES MIGNOTTES, au capital de 5.000 €, siège social à AUXERRE (89000) 4, rue des Fontenottes, 814 505 517 RCS AUXERRE, a approuvé les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 30.09.2025, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'AUXERRE.
L2603196

RÉDACTION

CHEVALIER Frédéric

DEJESUS Emmanuelle

03.80.68.23.67

redaction.jdp@legalnet.org

POUR PLUS DE RAPIDITE,



OPTEZ

POUR

LE

REGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE

BANCAIRE



03.80.68.25.55.

LA CÔTE-D'OR EN CHIFFRES 2026



DISPONIBLE
EN KIOSQUES
LUNDI 22 JUIN

100 PAGES DÉDIÉES
À L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
DE LA CÔTE D'OR

37829599-H-12 €

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**LA CÔTE-D'OR
EN CHIFFRES**
ÉDITION 2026

SOLUTIONS SOUVERAINES SUR-MESURE HÉBERGÉES À DIJON

		Conseil Assistance Conduite de vos projets numériques		Système d'Information Infogérance & sécurité 24/24 - 7/7 - Sécurisation de vos données
RÉSEAU CONCEPT Expertise Proximité Confiance www.reseau-concept.com		Développement Applications spécifiques, Plateforme collaborative augmentée par IA		Opérateur Data & VoIP Interopérabilité - Nos propres infrastructures fibre